

CONCARNEAU Colguen II (Finistère)

Des indices d'occupation du Néolithique moyen et du haut Moyen Âge

sous la direction de

Valérie Le Gall



Inrap Grand Ouest
Octobre 2016

CONCARNEAU Colguen II (Finistère)

Des indices d'occupation du Néolithique moyen et du haut Moyen Âge

sous la direction de

Valérie Le Gall

avec la collaboration de

**Julie Conan
Véronique Chaigne
Emeline Le Goff
Alexandre Léger**

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon CS 67737

35 577 Cesson-Sévigné

Tél. 02 23 36 00 40 grand-ouest@inrap.fr

Octobre 2016

Données administratives, techniques et scientifiques

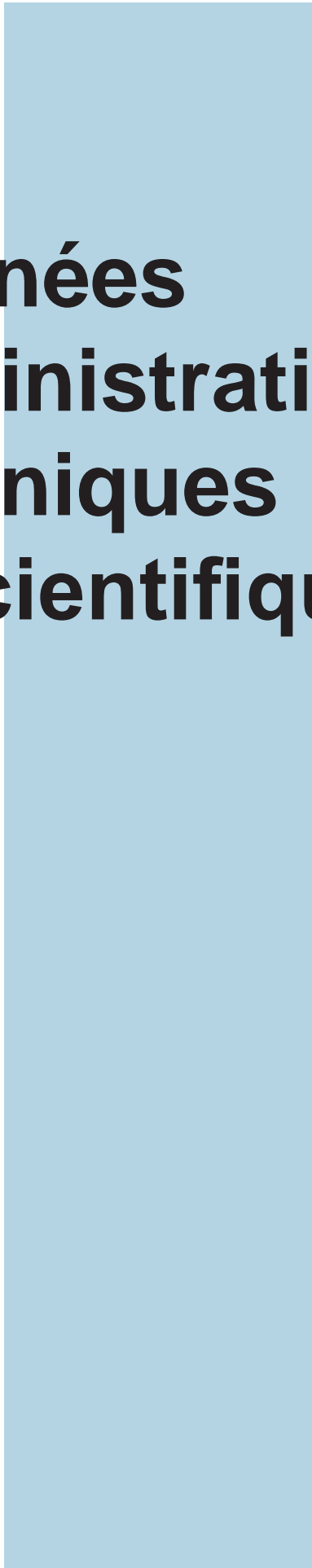
8	Fiche signalétique
9	Mots-clefs des thesaurus
10	Intervenants
11	Localisation de l'opération
12	Notice scientifique
12	État du site
13	Arrêté de prescription
18	Arrêté de désignation

Résultats

21	1.	Le cadre de l'opération
21	1.1	Circonstances de l'intervention
21	1.2	Moyens mis en œuvre et méthodologie
23	1.3	Contexte géographique et géologique
25	1.4	Contexte archéologique
27	2.	Présentation des données
27	2.1	Des structures à pierres chauffantes
30	2.2	Des vestiges du haut Moyen Âge
31	2.2.1	Une structure de combustion en fosse
33	2.2.2	Une limite fossoyée d'époque Médiévale ?
37	2.3	Les systèmes parcellaires
37	2.3.1	Le parcellaire napoléonien
37		La limite parcellaire A
38		La limite parcellaire B
39		La limite parcellaire C
39		La limite parcellaire D
39		La limite parcellaire E
39		La limite parcellaire F
41	2.3.2	Une limite parcellaire d'époque Contemporaine ?
43	2.3.3	Le parcellaire d'époque indéterminée
43		La limite parcellaire G
45		Les limites parcellaires H et I
47		La limite parcellaire J
49	2.4	Les chemins
49		Le chemin C1
50		Le chemin C3
50		Le chemin C2
53		Conclusion
55		Bibliographie
57		Annexe 1: datations par la méthode du radiocarbone

Inventaires techniques

63	Inventaire des faits archéologiques
65	Table des illustrations



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Finistère (29)

Commune
Concarneau

Adresse ou lieu-dit
Colguen II

Codes

code INSEE
29 039

Numéro de l'entité archéologique
-

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système Lambert II étendu

X : 133826
Y : 2341331
Z : 75 m NGF

Références cadastrales

Commune : Concarneau

Année : 2016

section(s) : ZN

parcelle(s) : 275p

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

-

Propriétaire du terrain

Concarneau Cornouaille
Agglomération

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2015-253

Numéro de l'arrêté de désignation
2016-172

Référence du projet INRAP
D 105551

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Concarneau Cornouaille
Agglomération

Nature de l'aménagement

Lotissement - extension de ZAC

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Valérie Le Gall, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné cedex
Tél : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50

Dates d'intervention sur le terrain

Du 27/06/2016 au 08/07/2016

Surfaces

Emprise de la fouille
79626 m²

Emprise diagnostiquée
46176 m²

Emprise des sondages
4635 m²

Ratio
10 %

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Epipaléolithique
- Néolithique**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Protohistoire**
 - Chalcolithique
- Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Fer**
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Epoque médiévale**
 - haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Epoque moderne**
- Epoque contemporaine**
 - Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Fossé
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Megalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- ...

Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes
- Végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- ...

Etudes annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- ...

Intervenants

Intervenants scientifiques

Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur régional	Prescription
Yves Ménez, SRA	Conservateur régional	Contrôle scientifique
Jean-Charles Arramond, Inrap	Conservateur du patrimoine	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Valérie Le Gall, Inrap	Assistante d'étude et d'opération	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Assistant scientifique technique	Mise en place et suivi de l'opération

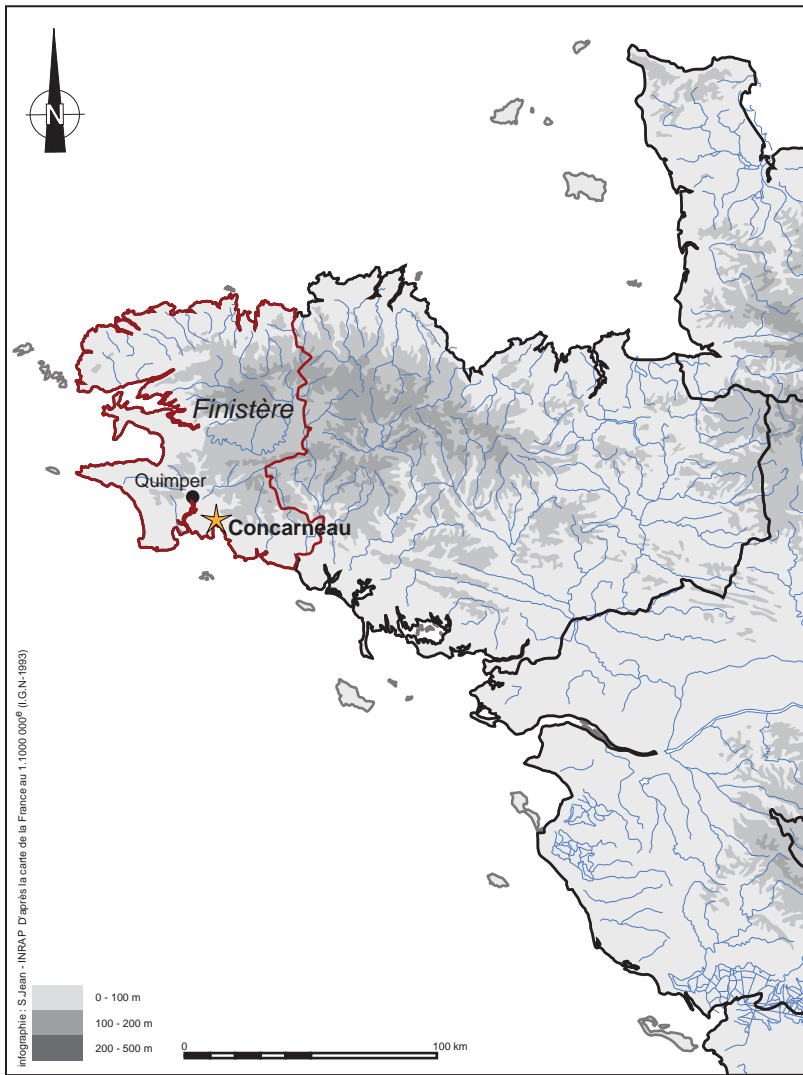
Équipe de fouille

Valérie Le Gall, Inrap	Assistante d'étude et d'opération	Responsable scientifique
Véronique Chaigne, Inrap	Assistante d'étude et d'opération	Fouille, enregistrement
Alexandre Leger, Inrap	Topographe	Topographie

Équipe de post-fouille

Valérie Le Gall, Inrap	Assistante d'étude et d'opération	Responsable scientifique
Julie Conan, Inrap	Dessinatrice infographe	PAO
Alexandre Leger, Inrap	Topographe	Topographie
Emeline Le Goff, Inrap	Topographe	SIG
Beta Analytic Inc.	Laboratoire d'étude	Datation radiocarbone

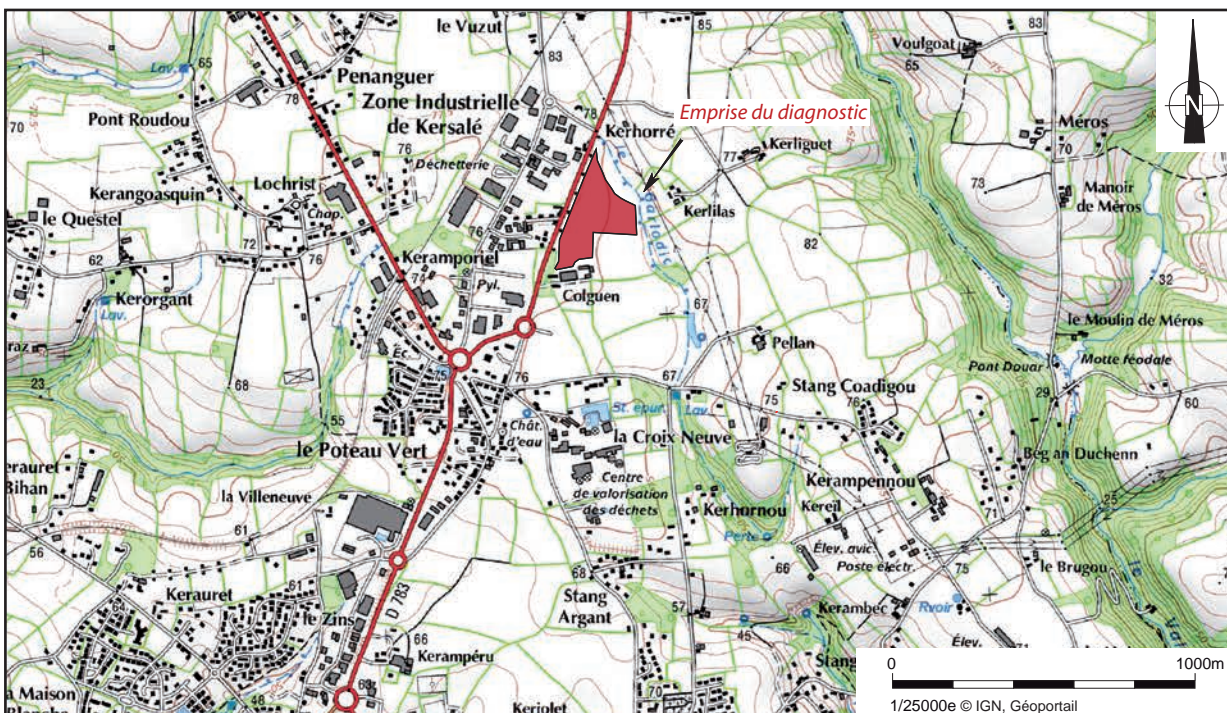
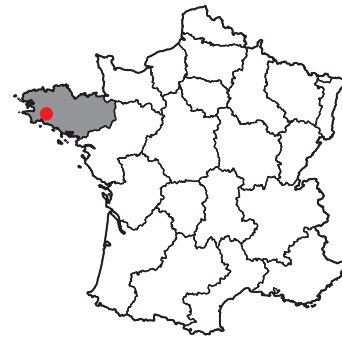
Localisation de l'opération



Bretagne
Finistère
Concarneau - Colguen II

Section(s) et parcelle(s):
ZN / 275p

Coord. Lambert II étendu :
X : 133826
Y : 2341331
Z : 75 m NGF



Notice scientifique

Le diagnostic réalisé dans le cadre de l'extension de la ZAC du Colguen à Concarneau (29) couvre une superficie de 8 hectares. L'ensemble du secteur s'est avéré peu occupé, en effet une faible densité de structures a été découverte au cours de l'opération de diagnostic et aucun artefact n'a été mis au jour.

Les traces d'occupations les plus anciennes sont datées de la période du Néolithique moyen, elles sont matérialisées par la présence d'une, voire deux structures à pierres chauffantes.

D'autre part, en limite ouest de la parcelle diagnostiquée, une série de fosses a été découverte, l'une d'entre elles correspond à une structure de combustion excavée. Cette dernière a pu être datée, par la méthode du radiocarbone, de la période du haut Moyen Âge. Cependant cette occupation semble circonscrite du côté est par une limite fossoyée et se développer vers l'ouest hors de l'emprise du diagnostic, sous l'actuelle route départementale 70.

Le diagnostic du Colguen II a surtout permis de mettre en évidence différents systèmes parcellaires d'époques variables. La majorité des fossés constituant ces limites parcellaires sont attribuables, d'après le cadastre napoléonien, à l'époque Contemporaine. Cependant, une partie des systèmes parcellaires découverts n'a pu être datée ; ils pourraient se rattacher à des occupations protohistoriques, antiques ou médiévales recensées dans les environs.

État du site

Les structures archéologiques apparaissent à une profondeur moyenne oscillant entre 0,30 m et 0,40 m sous le niveau de terre actuel.

Les tranchées de sondage, représentant 4635 m² de surface ouverte, ont été rebouchées à la pelle mécanique à l'issue de l'opération.

Arrêté de prescription



YOS SSI

COURRIER REÇU LE
3979
21 SEP. 2015
INRAP GO

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**ARRETE n° 2015-253 modifiant l'arrêté n° 2013-189
portant prescription de diagnostic archéologique**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 13 novembre 2014 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG du 13 novembre 2014 portant subdélégation de signature,

VU, la demande de permis d'aménager déposée par Concarneau Cornouaille Agglomération, pour un terrain situé à Concarneau, ZAC de Colguen II (29) ; reçu(e) le 28 juin 2013 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

VU l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique du 10 juillet 2013 ;

VU la demande de permis d'aménager reçu le 9 septembre 2015 ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, le projet est inscrit dans un périmètre où est entre autre localisée à 350 m au sud, une occupation caractérisée par un enclos de période indéterminée ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : l'arrêté n° 2013-189 est modifié comme suit :

Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Finistère

Commune : CONCARNEAU
Lieu-dit : ZAC de Colguen 2
Cadastre : section : ZN parcelle : 275p

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 à 34 du décret n° 2004-490 susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Concarneau Cornouaille Agglomération, au Conseil Général du Finistère et au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 15 septembre 2015

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,



Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : C.C. Agglomération
INRAP
C.G. Finistère
copie à : mairie de Concarneau
Préfecture du Finistère

**PREFECTURE DE LA REGION DE BRETAGNE****Prescriptions de diagnostic archéologique
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2015-253****le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

région :	Bretagne
département :	Finistère
commune :	CONCARNEAU
lieu-dit :	ZAC de Colguen II
cadastre :	section : ZN parcelle : 275p
propriétaire :	Concarneau Cornouaille Agglomération
pétitionnaire :	Concarneau Cornouaille Agglomération

Emprise du diagnostic archéologique : 79.626 m²**Principes méthodologiques :**

Les principes méthodologiques seront ceux qui sont habituellement utilisés pour les opérations de diagnostic (sondages à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'à l'apparition du substrat). En tant que de besoin, des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures ou ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués pour préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné.

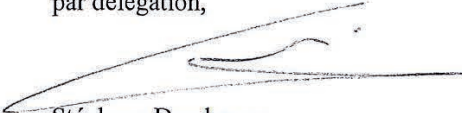
Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Objectifs :

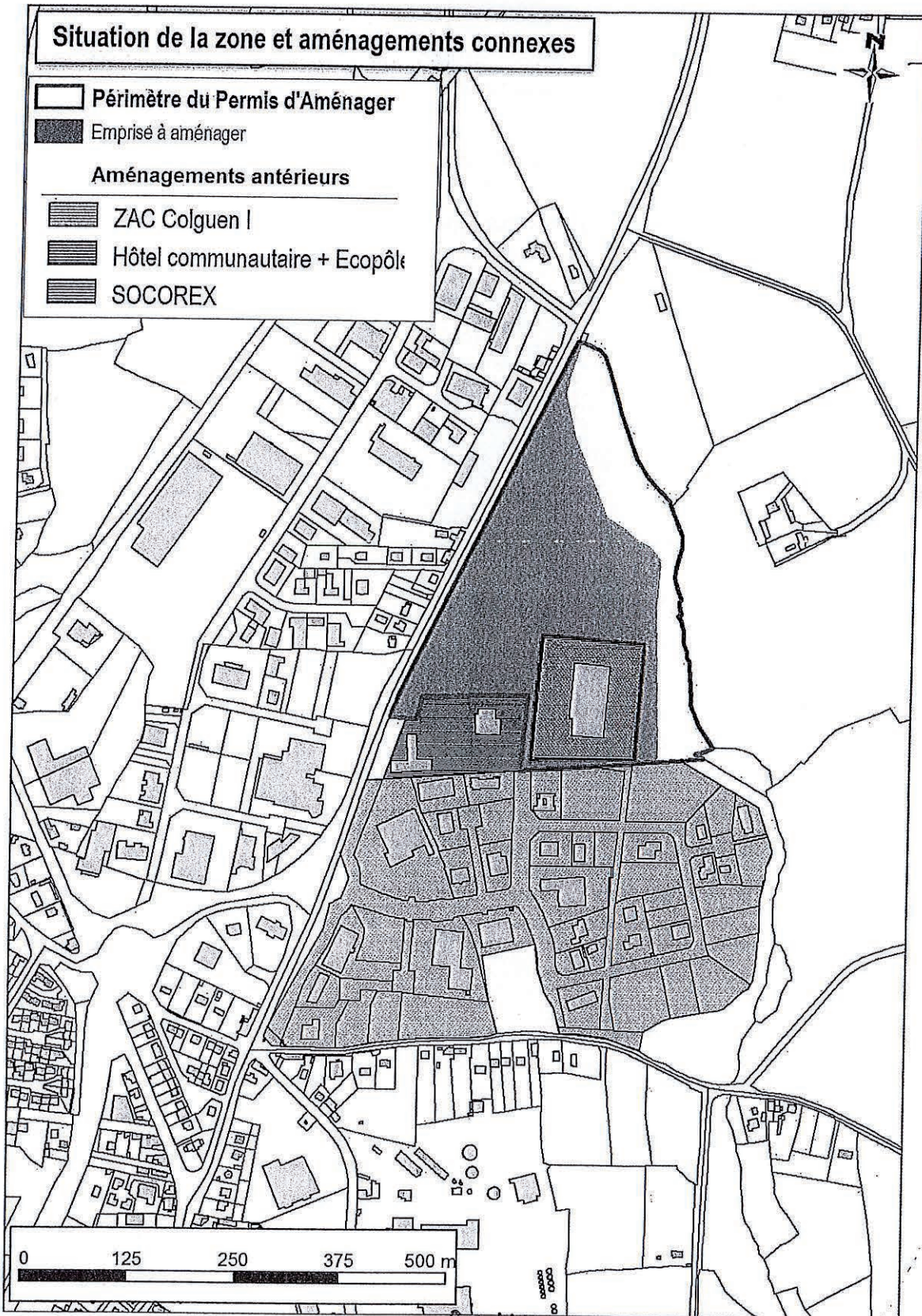
L'emprise concernée par le projet de construction est située dans un secteur où, entre autre, a été localisé à 350 mètres au sud une occupation de période indéterminée soulignée par la présence d'un enclos (29.039.0031)

Le diagnostic a pour objectif de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement. Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux. Une attention particulière devra être portée au niveau d'apparition des vestiges, afin d'évaluer précisément l'impact du projet d'aménagement sur le patrimoine archéologique enfouis.

Fait à Rennes, le 15 septembre 2015

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,
Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

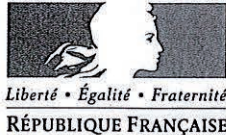
PRÉAMBULE



29 MAI 2015

PA0290391500002

Vu pour être annexé
à l'arrêté n° 2015.253



PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

Rennes, le 15 septembre 2015

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional
 INRAP Grand-Ouest
 37 rue du Bignon
 CS 67737
 35577 CESSON SEVIGNE cedex

Direction régionale
 des affaires culturelles
 de Bretagne

Service régional
 de l'archéologie

Affaire suivie par
 Jean-Charles ARRAMOND
 Poste : 02 99 84.59.00
 yves.menez@culture.fr

Objet : prescription de diagnostic archéologique
 à Concarneau (29)
Ref : arrêté n° 2015-253
PJ : copie arrêté

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint, portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.


Je vous informe que j'ai également notifié cet arrêté au Conseil Général du Finistère afin que cette collectivité puisse m'indiquer si elle souhaite faire réaliser ce diagnostic par son service archéologique agréé. Je ne manquerais pas de vous tenir informé de cette décision dès réception.

En tout état de cause, dans un délai d'un mois, le diagnostic sera effectué par vos services.

Les coordonnées des maîtres d'ouvrages de l'opération sont :

Concarneau Cornouaille Agglomération
 Parc d'activités de Colguen
 1 rue Victor Schoelcher
 CS 50636
 29186 Concarneau cedex.

pour le Préfet de région,
 pour le directeur régional des affaires culturelles
 par délégation,


 Stéphane Deschamps
 Conservateur régional de l'archéologie

Arrêté de désignation

Diossi



COURRIER REÇU LE
27 MAI 2016
INRAP

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

Arrêté n° 2016-172
portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2015-253

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22;

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 13 novembre 2014 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté n° 2015-253 du 15 septembre 2015 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Concarneau, ZAC de Colguen 2 (29) ;

CONSIDERANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRETE

Article 1^{er} : Madame Valérie Le GALL - Institut national de recherches archéologiques préventives - est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté n° 2015-253 susvisé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'INRAP et à la mairie de Concarneau.

Fait à Rennes, le 17 mai 2016

le Préfet de région Bretagne,
par délégation,
le directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

Jean-Loup LECOQ

destinataires : **INRAP**

V. Le Gall

copie à : mairie de Concarneau

II. Résultats

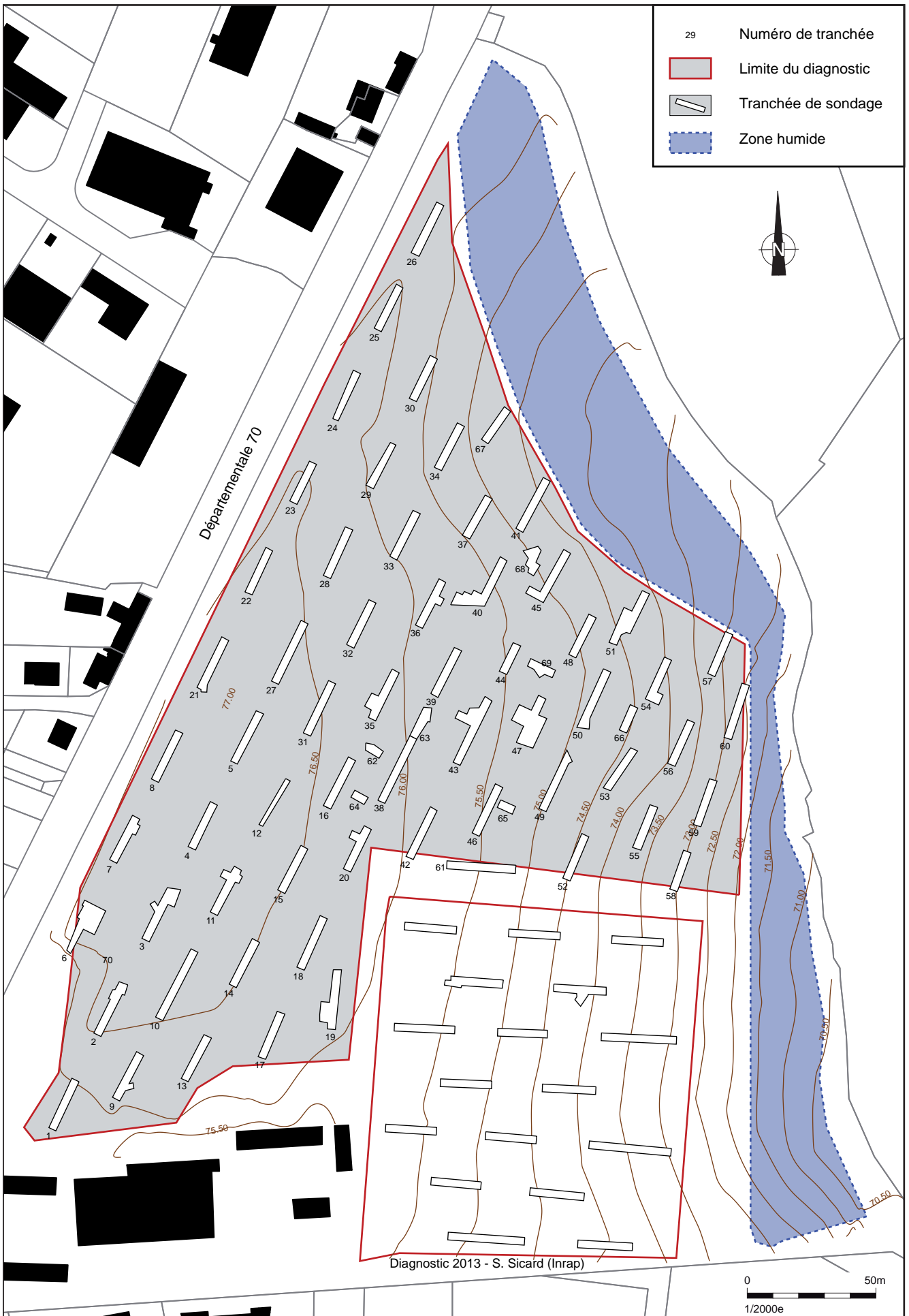


Fig. 1 : Localisation du diagnostic sur le plan cadastral actuel (section ZN)

1. Le cadre de l'opération

1.1 Circonstances de l'intervention

Le projet d'extension de la ZAC du Colguen à Concarneau sur une superficie de 8,5 hectares, a donné lieu à la prescription d'un diagnostic archéologique de la part du service régional d'archéologie de Bretagne. Ce dernier a été motivé par la présence d'un enclos fossoyé (EA : 29 039 0030) découvert en prospection aérienne en 2003 au lieu dit Keriolet, situé à 350 m au sud de la parcelle diagnostiquée.

1.2 Moyens mis en œuvre et méthodologie

Le projet d'extension de la ZAC du Colguen II couvre une superficie de 80500 m². La prescription archéologique concerne une superficie de 79626 m². La partie sud-est de la parcelle a été diagnostiquée sur une superficie de 16844 m², au cours d'une opération menée par Sandra Sicard (Inrap) en 2013. D'autre part, le pourtour nord et est du terrain étant occupé par une zone humide, le diagnostic réalisé s'étend sur une superficie de 46176 m² (**fig.1**).

Le diagnostic archéologique a été effectué à l'aide d'une pelle mécanique de 20 T. équipée d'un godet lisse de 3 m de large. 70 tranchées de sondages ont ainsi pu être creusées. Ces tranchées ont une longueur moyenne de 20 m et sont espacées de 20 m, les lignes disposées en quinconce, sont également distantes entre elles de 20 m.

Le terrain étudié présentant une faible pente les tranchées ont pu être réalisées dans le sens des plus grandes longueurs. Ponctuellement, certaines d'entre elles ont été rallongées ou des fenêtres supplémentaires ont été ouvertes, afin de mettre en évidence les ensembles fossoyés et les cheminements découverts sur la parcelle.

La surface ouverte atteint 4635 m², ce sont donc 10 % de l'emprise qui ont pu être étudiés. A l'issue du diagnostic, l'ensemble des tranchées a été rebouché. Les tranchées ont été numérotées de 1 à 70 ; les structures découvertes dans les tranchées sont numérotées de 1 à n. Chaque tranchée a fait l'objet d'un relevé manuel et topographique au 1/100^{ème} permettant l'inventaire des faits archéologiques mis au jour. Afin d'affiner leur datation et leur fonction certaines fosses et certains fossés ont été sondés manuellement ou à la pelle mécanique munie d'un godet lisse de 2 m. L'ensemble des structures testées a été relevé au 1/20^{ème} et photographié.

L'étude des données de terrain a été réalisée par la responsable. Deux structures de combustion ayant livrées des résidus de charbon ont pu être datées par la méthode du radiocarbone ; ces analyses ont été confiées au laboratoire Beta Analytic.

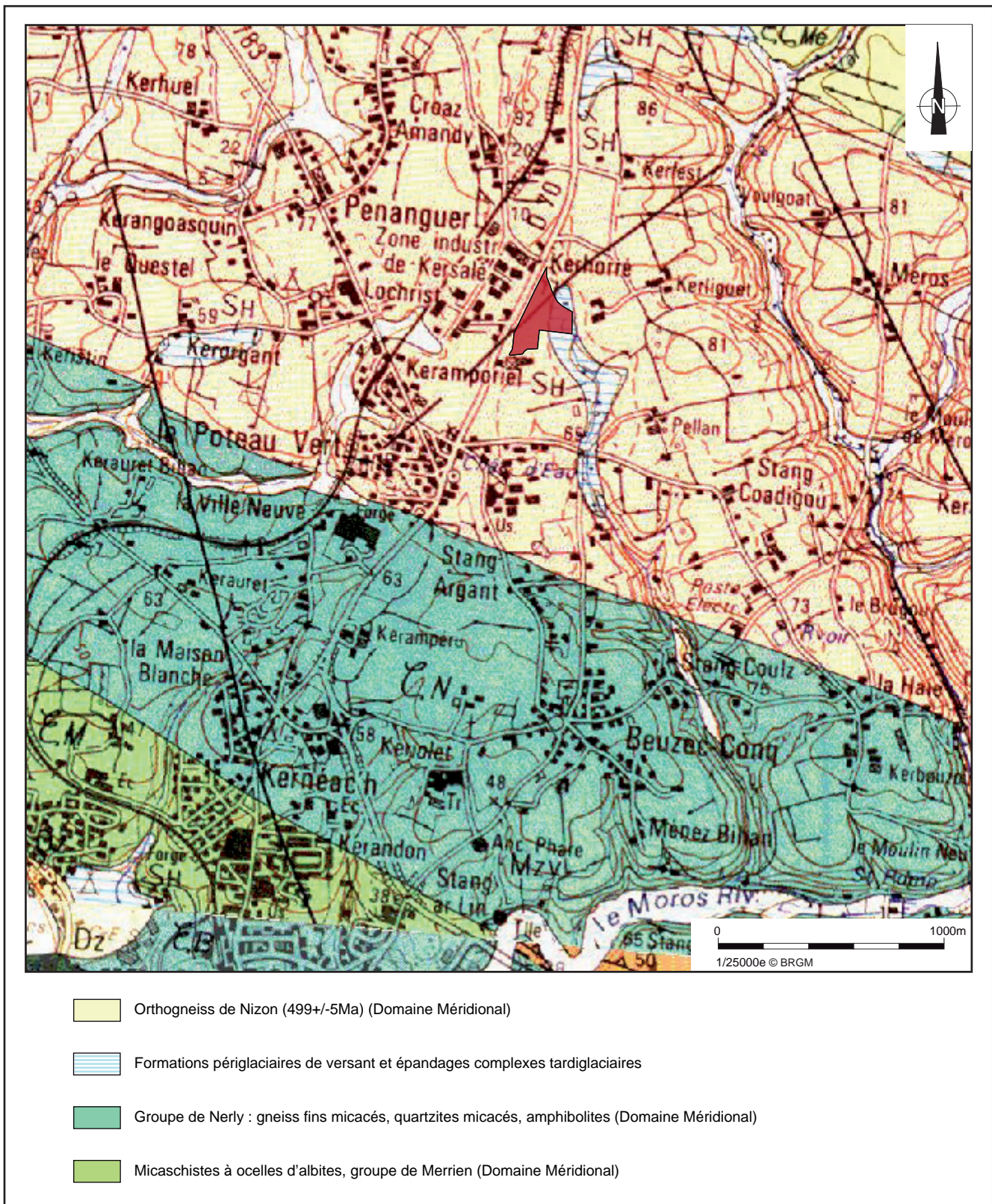


Fig. 2 : Extrait de la carte géologique de Concarneau

1. 3 Contexte géographique et géologique

Concarneau est une commune littorale du département du Finistère. Le projet de développement de la ZAC du Colguen se situe le long de la départementale 70, à 3,5 km à l'intérieur des terres, au nord de l'agglomération de Concarneau. La parcelle diagnostiquée se situe sur la pente est d'un petit vallon qui s'incline vers le ruisseau Le Garlodic ; son altitude oscille entre 72 m et 77 m NGF (**fig. 1**).

Avant notre intervention, la parcelle n'avait plus de vocation agricole, elle était simplementensemencée d'herbe.

Sur l'ensemble du diagnostic, la terre végétale constituée de limon arénacé brun très foncé révèle une épaisseur homogène variant de 0,20 m à 0,30 m. Ce niveau de terre végétale repose directement sur le substrat constitué, en surface, d'un limon argileux arénacé beige recelant des blocs de quartz de taille décimétrique. En sous sol, le substrat est composé de l'orthogneiss de Nizon (**fig.2**) se présentant sur cette parcelle sous une forme décomposée et altérée .

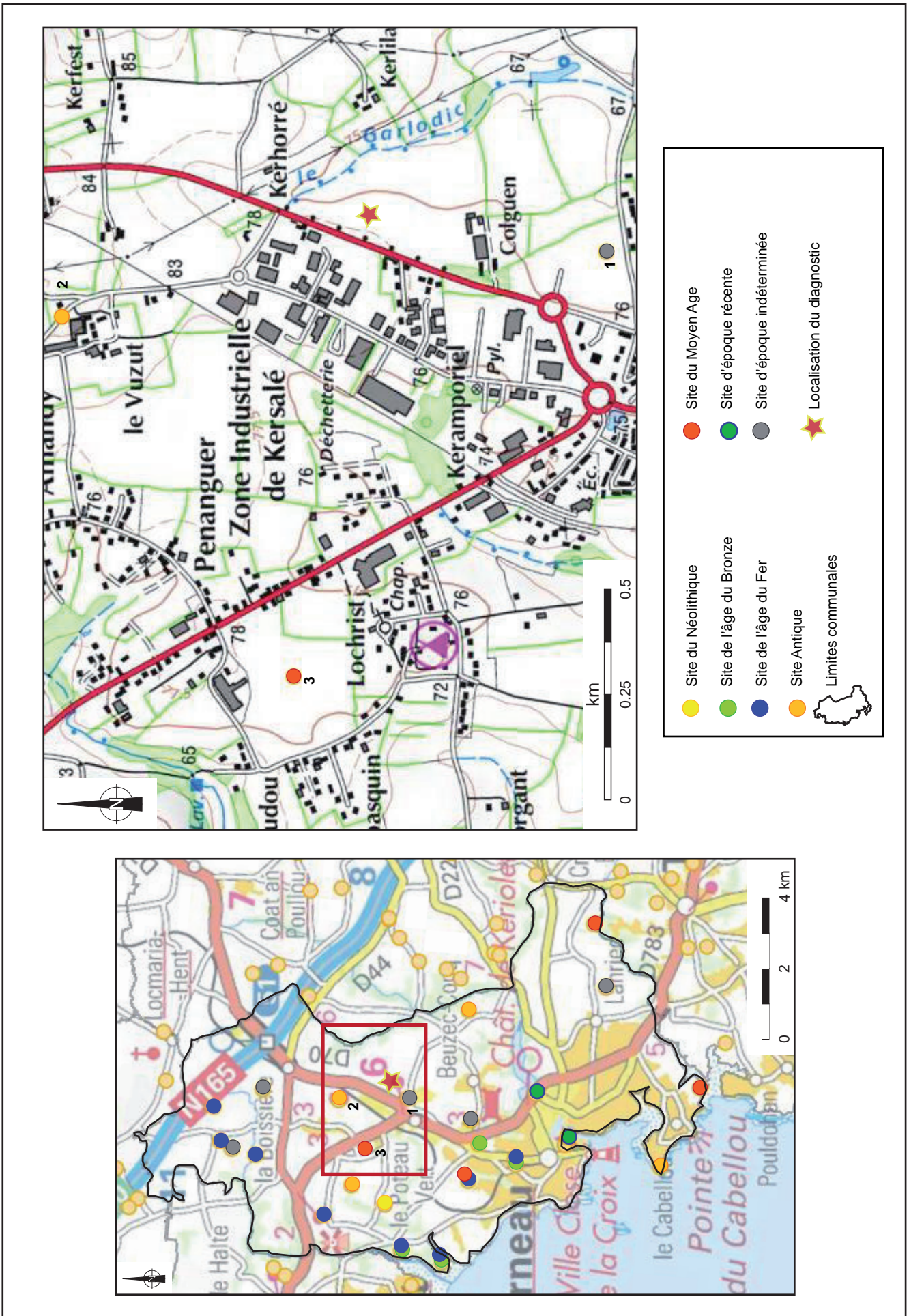


Fig. 3 : Carte archéologique de la commune de Concarneau © Atlas des patrimoines

1. 4 Contexte archéologique

Actuellement 25 sites ou entités archéologiques sont dénombrés sur la carte archéologique de la commune de Concarneau (**fig. 3**), la moitié d'entre eux sont attribuables à la Protohistoire, neuf sont datés des périodes historiques et cinq sont de périodes indéterminées.

Dans les environs immédiats du terrain diagnostiqué, on note la présence d'un enclos fossoyé d'époque indéterminée, découvert en prospection aérienne (**1-fig. 3**). Situé à seulement 350 m au sud de la parcelle étudiée, l'existence de cet enclos a entraîné la mise en place du diagnostic du Colguen dont la première partie réalisée par Sandra Sicard (Inrap) en 2013 s'était révélée négative à l'exception de deux fossés de parcellaire répertoriés sur le cadastre napoléonien.

A 700 m au nord du diagnostic (**2-fig. 3**), la villa gallo-romaine du Vuzut a été fouillée dans les années 60 par l'universitaire Roger Sanquer. Enfin, à 1 km à l'ouest, une occupation médiévale (**3-fig.3**) regroupant un secteur d'artisanat et un secteur d'habitat, datant du IX^{ème} siècle au XV^{ème} siècle, a été mise en évidence au cours d'un diagnostic réalisé en 2013 (Le Gall 2014).

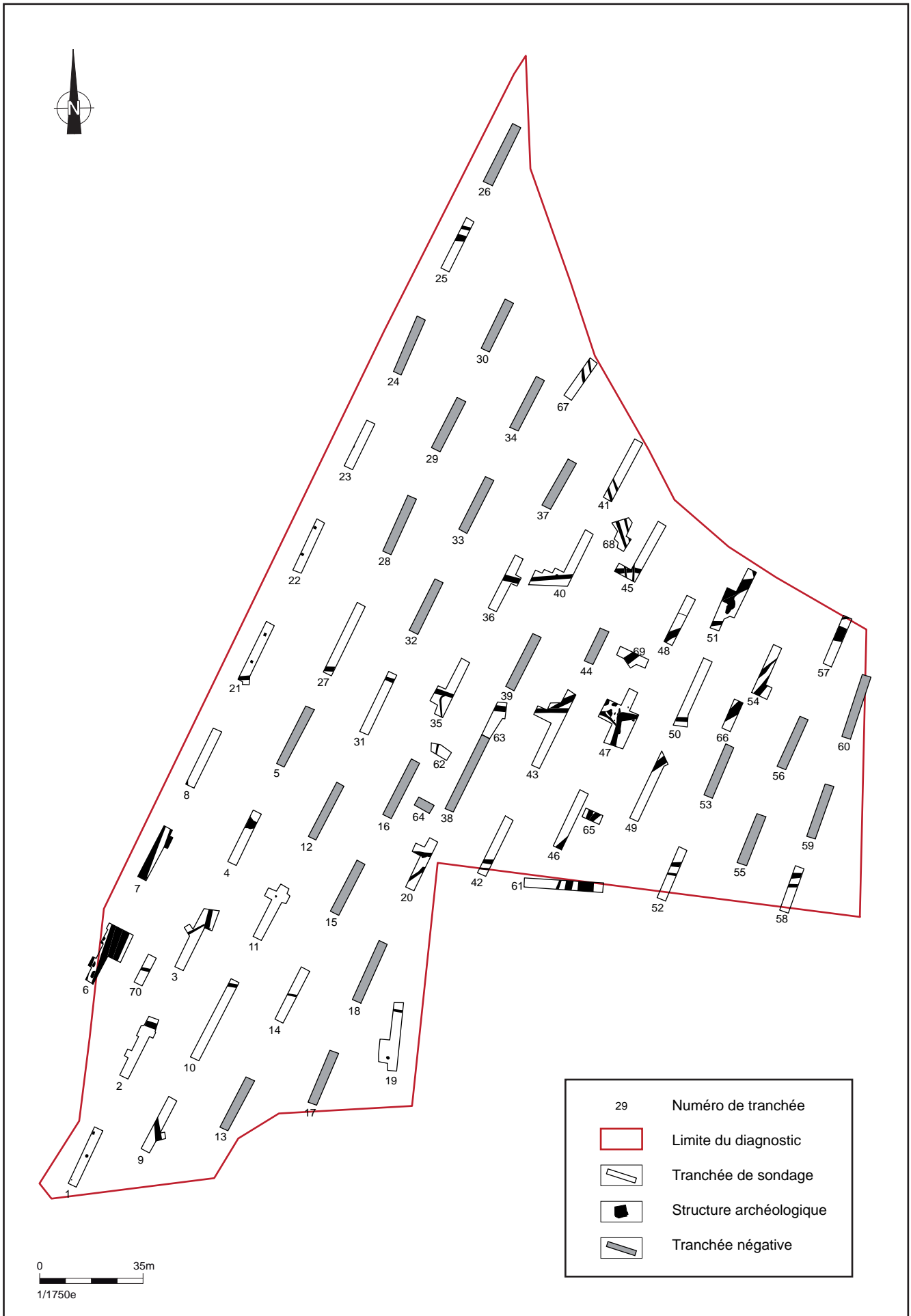


Fig. 4 : Plan général des vestiges – ZAC Colguen II

2. Présentation des données

Le diagnostic du Colguen à Concarneau a révélé une faible densité d'occupation du secteur (**fig. 4**). Un tiers des tranchées (25 tranchées) s'est révélé vierge de toute structure archéologique. Le diagnostic a tout de même permis de mettre en évidence la présence de différents systèmes parcellaires matérialisés par 19 fossés d'orientations variables. Il a également permis de découvrir 3 chemins mal conservés et dont l'existence n'est attestée que par la présence de lambeaux de cailloutis. Enfin, le diagnostic a permis de mettre au jour 25 petites structures de types fosses. Parmi celles-ci nous distinguons 6 excavations récentes correspondant à des caves à pommier, toutes localisées dans la partie ouest du diagnostic. Elles sont matérialisées par des creusements carrés réguliers (1 m sur 1 m) et comblées d'une terre brune proche de la terre végétale. La présence de ces pommiers est avérée sur les photos aériennes du secteur prises dans les années 70. Parmi ces petites excavations nous distinguons également deux ou trois structures de combustion qui ont pu être datées par la méthode du radiocarbone, révélant ainsi des indices d'occupation du secteur aux périodes du Néolithique moyen et du haut Moyen Âge. Par contre l'ensemble de la parcelle s'est révélée vierge de tout artefact, en effet aucun fragment de céramique n'a été repéré au cours du diagnostic excluant toute présence d'habitat dans le secteur.

2.1 Des structures à pierres chauffantes

Dans la partie sud de la parcelle diagnostiquée deux concentrations de blocs de pierres présentant des stigmates de chauffe ont été découvertes au niveau des tranchées 19 et 11 (**fig. 5**).

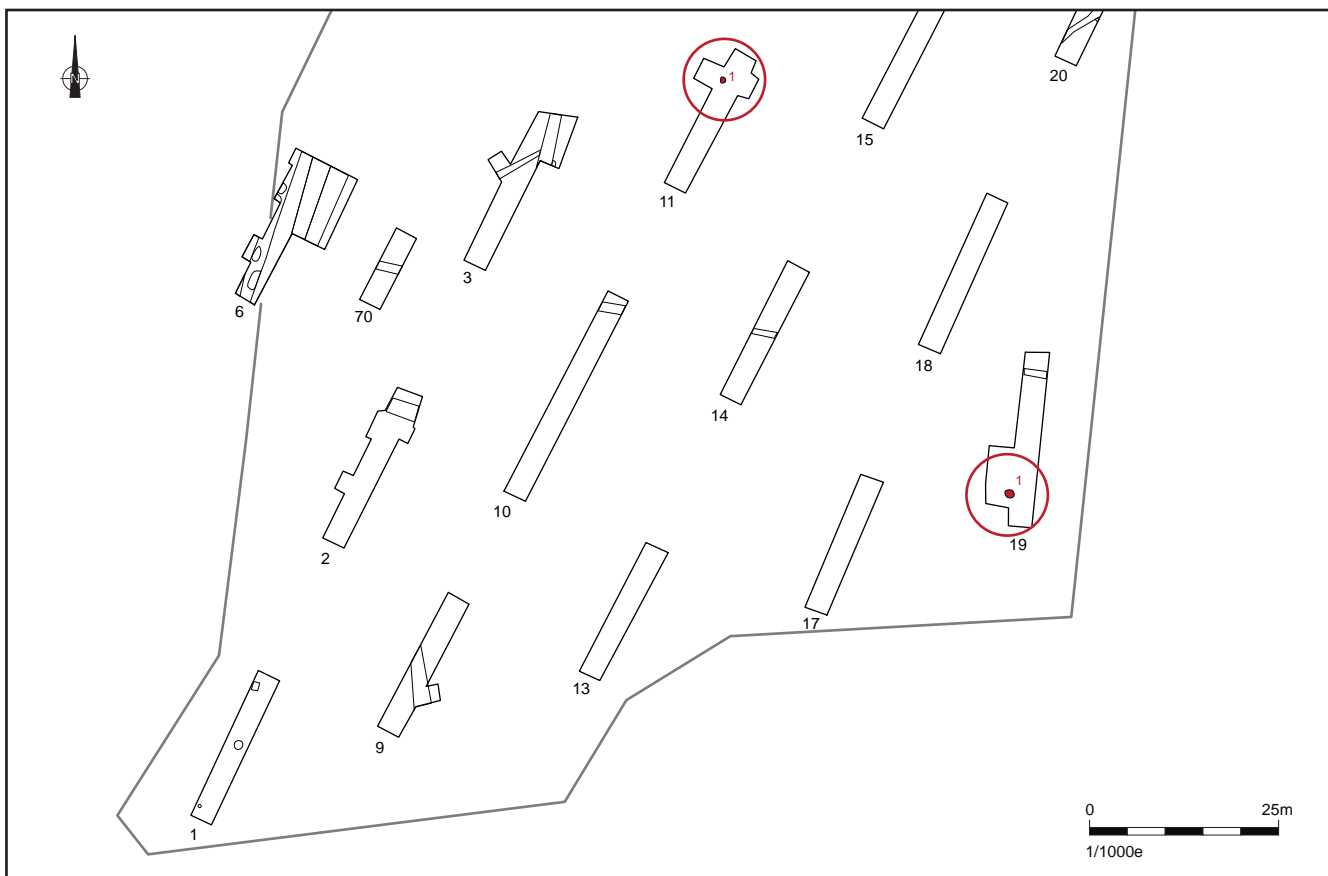


Fig. 5 : Localisation des structures à pierres chauffantes

A l'angle sud-est du diagnostic la tranchée 19 a révélé la présence d'une concentration de blocs de quartz et de gneiss présentant des stigmates de chauffe (**fig.6**). Cet amas apparaissait à une profondeur de 30 cm sous le niveau de terre actuel, c'est à dire directement sous le niveau de terre végétale.

L'organisation de ces blocs formait un ovale de 1,20 m de long sur 1,10 m de large. La fouille manuelle de cette structure a révélé la présence d'une couronne de cailloux de gneiss se présentant sous forme de dalles disposées à plat sur le pourtour, marquées par des traces de chauffe et délimitant la structure. Tandis que la partie centrale était constituée d'un ensemble de petits cailloux de quartz fracturés ayant fortement chauffés. Cette partie centrale présente un léger creusement qui a piégé de rares résidus de charbon. L'aspect fortement chauffé des blocs et la quasi absence de charbon rappelle les structures à pierres chauffantes découvertes sur les sites néolithiques bretons de La Trinité sur Mer-Mané Roularde ou de La Mézière-ZAC les lignes de La Gonzée.

Une datation ^{14}C a été réalisée sur un charbon issu de l'Us 2 de cette structure (**annexe 1**). Cette datation calibrée à deux sigma, soit 95% de probabilité, donne l'intervalle 3995–3770 BC et avec un sigma, soit 68% de probabilité, les intervalles 3940-3855 BC, 3845-3835 BC et 3820-3795 BC. Datant l'utilisation de ce foyer de la période du Néolithique moyen.

La question fonctionnelle de ce type de structure reste ouverte. Le caractère isolé de ce foyer suggère une utilisation ponctuelle, il peut être lié à une activité culinaire ou à une activité spécialisée ?

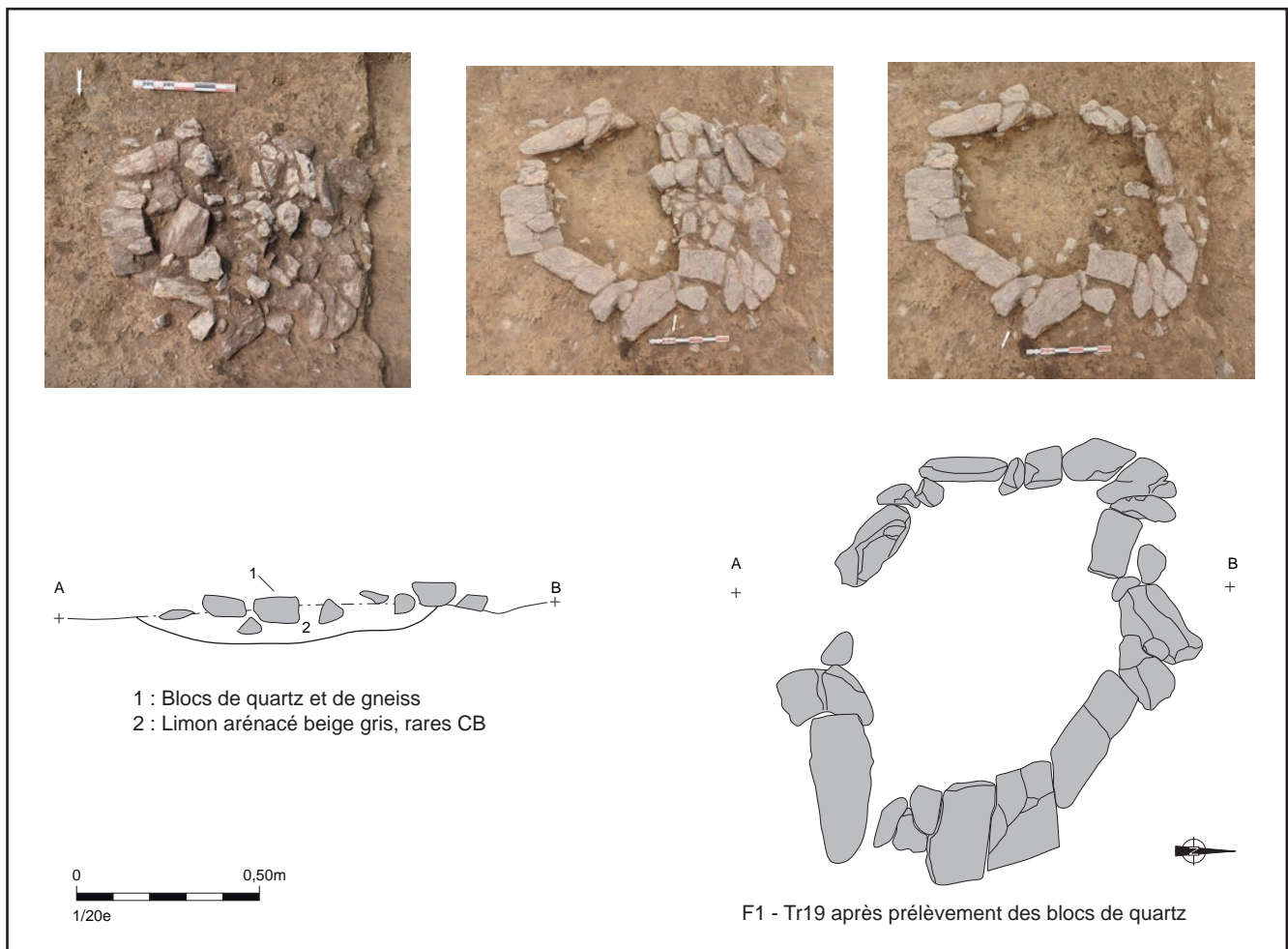


Fig. 6 : Plan et coupe de la structure à pierres chauffantes F1 - Tr19

A 60 m au nord-ouest de cette structure une seconde concentration de blocs de quartz et de gneiss chauffés a été repérée au niveau de la tranchée 11 (fig.7). Cet amas apparaissait, comme pour la structure précédente, directement sous la terre végétale à 30 cm sous le niveau de terre actuel. Les blocs se concentrent sur une zone de 0,70 m de long sur 0,60 m de large. Ils ne montrent pas une organisation aussi évidente que pour la première structure présentée, cependant, ils sont marqués par les mêmes stigmates de chauffe et semblent installés dans une légère cuvette. S'il s'agit d'une structure similaire, celle-ci a pu être en partie détruite par les labours postérieurs.



F1 - Tr11 avant fouille



1 : Limon brun et blocs de quartz et de gneiss
2 : Limon arénacé beige, quartz

0 0,50m
1/20e

Fig. 7 : Plan et coupe de la structure F1 - Tr11

2.2 Des vestiges du haut Moyen Âge

Située en limite ouest du diagnostic la tranchée 6 a révélé une certaine concentration de structures. Le creusement de cette tranchée a permis de mettre en évidence la présence de quatre structures de type fosse, de trois fossés (dont un fossé d'époque Contemporaine – *cf infra*) et d'un talus (fig.8).

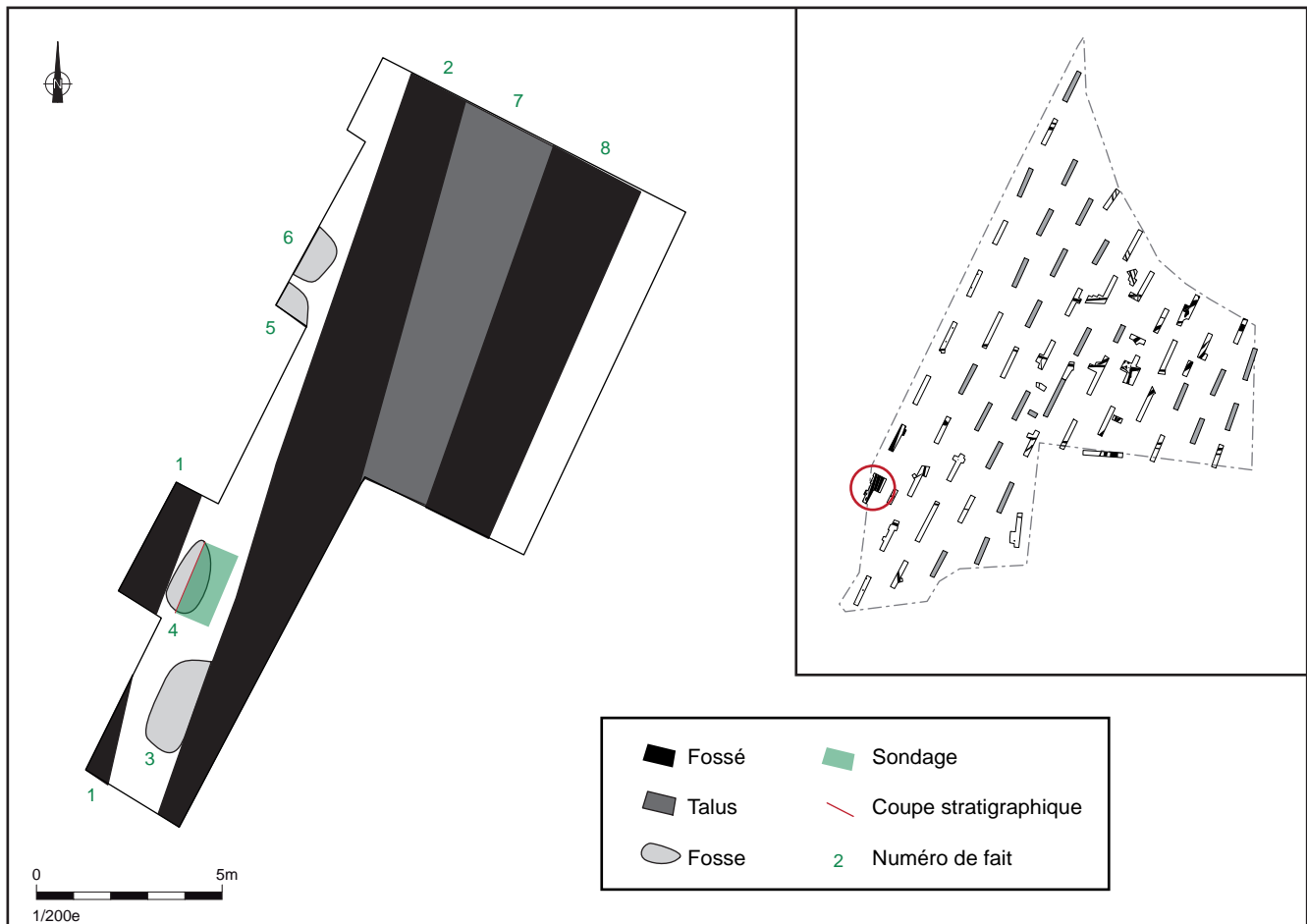


Fig. 8 : Localisation et plan de la tranchée 6

2.2.1 Une structure de combustion en fosse

Parmi les quatre fosses mises au jour au niveau de la tranchée 6, seule la structure 4 a pu être entièrement découverte et sondée. Cette fosse 4 se présentait sous la forme d'un creusement sub rectangulaire de 1,70 m de long sur 1 m de large. Elle a fait l'objet d'un sondage à la pelle mécanique. Sa coupe (fig.9) révèle une profondeur de 0,60 m et la partie inférieure de sa paroi présentait une importante rubéfaction résultant d'une chauffe de celle-ci.

Son comblement est composé de quatre Us. L'Us 1 constitué d'un limon beige peu argileux correspond au comblement massif final de la structure alors que celle-ci semble déjà abandonnée. L'Us 2 est une arène argileuse compacte, très proche de la composition du substrat. Elle pourrait correspondre à l'effondrement d'une voûte qui aurait pu couvrir cette structure au moment de son utilisation. L'Us 3 composée de limon argileux gris beige contenant de rares blocs de gneiss pourrait correspondre au premier niveau d'abandon de la structure. Tandis que l'Us 4 composée d'un limon fin cendreux et charbonneux contenant quelques fragments de terre cuite, marque le niveau d'utilisation de la structure.

Une datation ^{14}C a été réalisée sur un charbon issu de l'Us 4 de cette structure (annexe 1). Cette datation calibrée à deux sigma, soit 95% de probabilité, donne l'intervalle 605-665 AD et avec un sigma, soit 68% de probabilité, l'intervalle 640-655 AD. Datant l'utilisation de ce four au cours du haut Moyen Âge.

L'absence de tout artefact à proximité de cette structure et le développement de cette occupation, vers l'ouest, hors de l'emprise du diagnostic, ne nous permettent pas de caractériser la fonction de ce type de four.

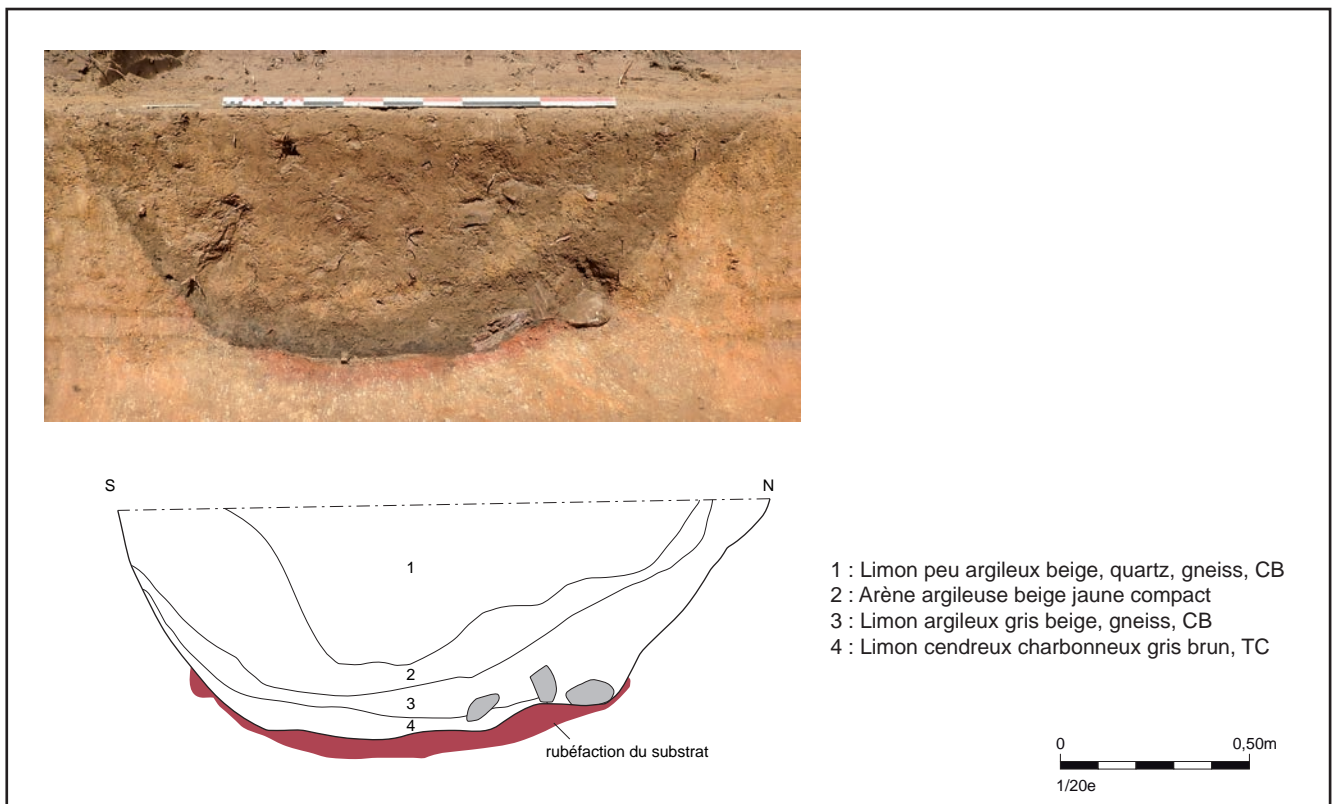


Fig. 9 : Coupe de la structure de combustion F4 - Tr6

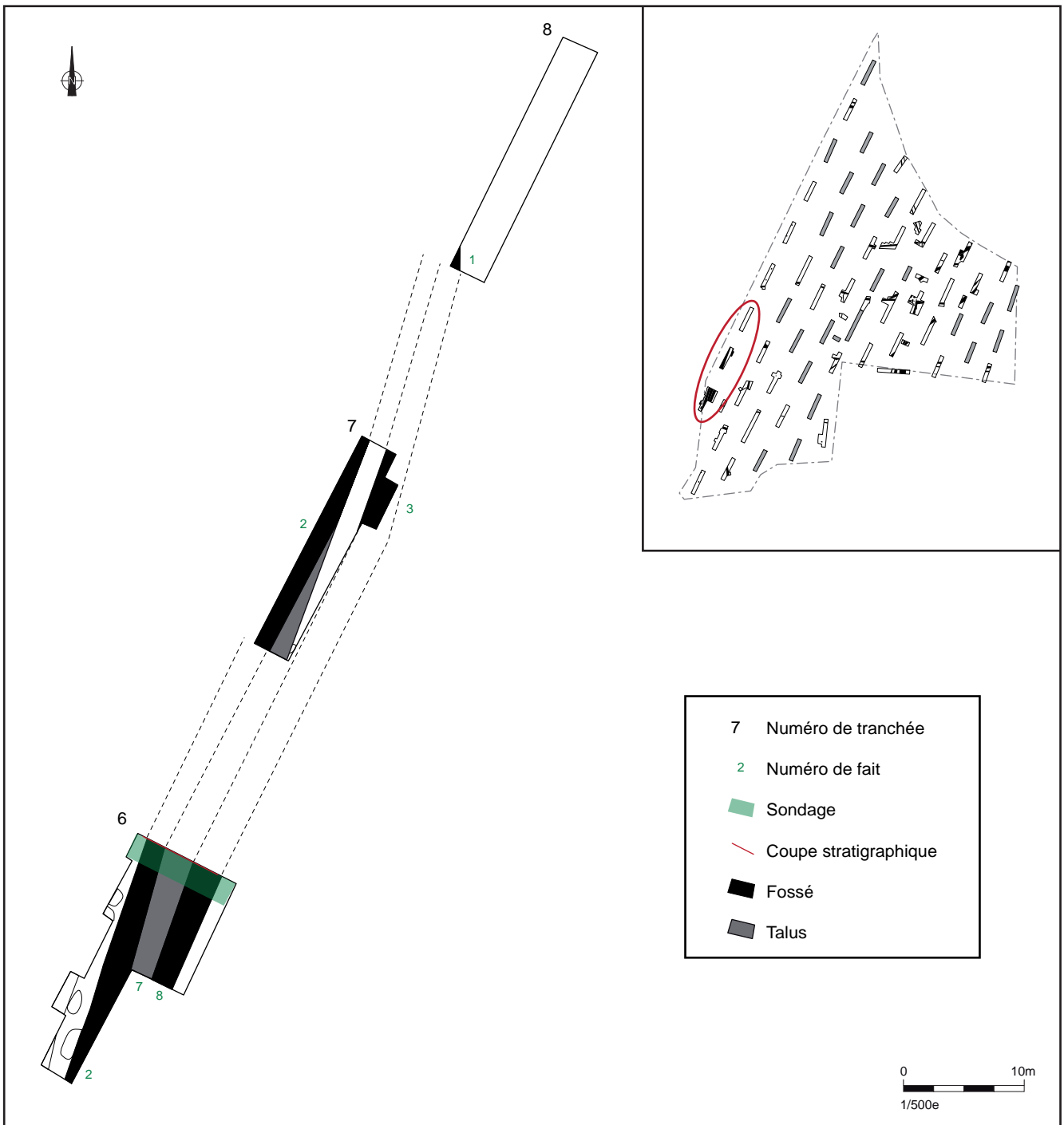


Fig. 10 : Localisation et plan de la limite fossoyée ouest

2.2.2 Une limite fossoyée d'époque Médiévale ?

L'extension de cette concentration de fosse repérée au niveau de la tranchée 6 semble limitée dans l'espace par la présence, à l'est de celle-ci, d'un double fossé encadrant un talus. Cette organisation spatiale pourrait suggérer une chronologie contemporaine de ces structures.

Cette limite fossoyée a été découverte en bordure ouest du diagnostic au niveau des tranchées 6, 7 et 8 (fig.10). Elle a été sondée au niveau de la tranchée 6 ou elle apparaît sur toute sa largeur (fig.11). Cette limite d'orientation nord-sud est constituée de deux fossés encadrant un talus. Le fossé est, nommé F8 (au niveau de la tranchée 6), présente des parois évasées et un fond en cuvette. A l'ouverture il révèle une largeur de 1,60 m pour une profondeur conservée de 0,80 m. Son comblement relatif complexe constitué de 8 Us suggère une utilisation prolongée de celui-ci.

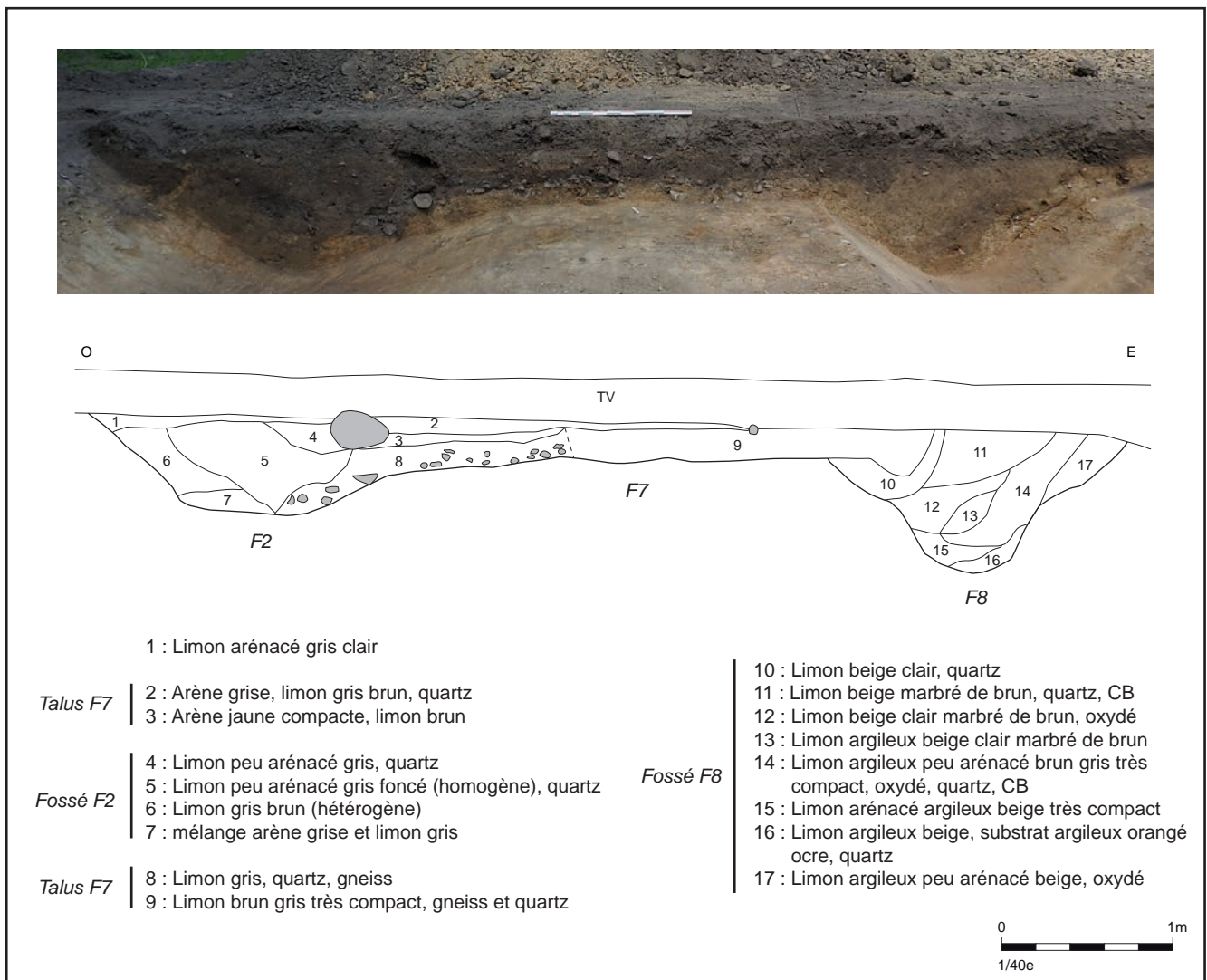


Fig. 11 : Coupe de la limite fossoyée ouest (F2.F7.F8 – Tr6)

Le fossé ouest (F2-Tr6) présente des parois obliques et un fond plat, sa largeur à l'ouverture était supérieure à 1,80 m, il est conservé sur une profondeur de 0,60 m. Son comblement est en partie constitué du talus attenant (Us 2, 3, 8) qui s'est effondré progressivement alors que le fossé était encore ouvert. Ce talus (F7) est toutefois partiellement conservé ; au niveau de la coupe il est marqué par la présence d'un niveau de limon très compact recélant des blocs de gneiss et de quartz. Ce talus était en partie constitué d'un soubassement de dalles de gneiss disposées à plat, peu visible au niveau du sondage mais ponctuellement préservé, notamment quelques mètres au sud du sondage (**fig.12**).

La stratigraphie complexe et l'aspect ancien des comblements suggèrent un creusement et une utilisation ancienne de ces fossés qui pourraient être contemporains des fosses situées à proximité et notamment du four étudié précédemment.

Cette limite matérialisée par un double fossé encadrant un talus pourrait marquer la limite de l'extension d'une occupation médiévale se développant hors de l'emprise du diagnostic sous l'actuelle route départementale 70.

L'absence totale d'artefact de cette période sur l'ensemble du diagnostic et principalement dans les fossés situés à proximité des fosses –si leur contemporanéité est avérée- tend à suggérer un lieu d'activité et non un lieu d'habitat, un secteur d'activité artisanal nécessitant l'utilisation de fours ?



Fig. 12 : Détail du soubassement en gneiss du talus F7 - Tr6

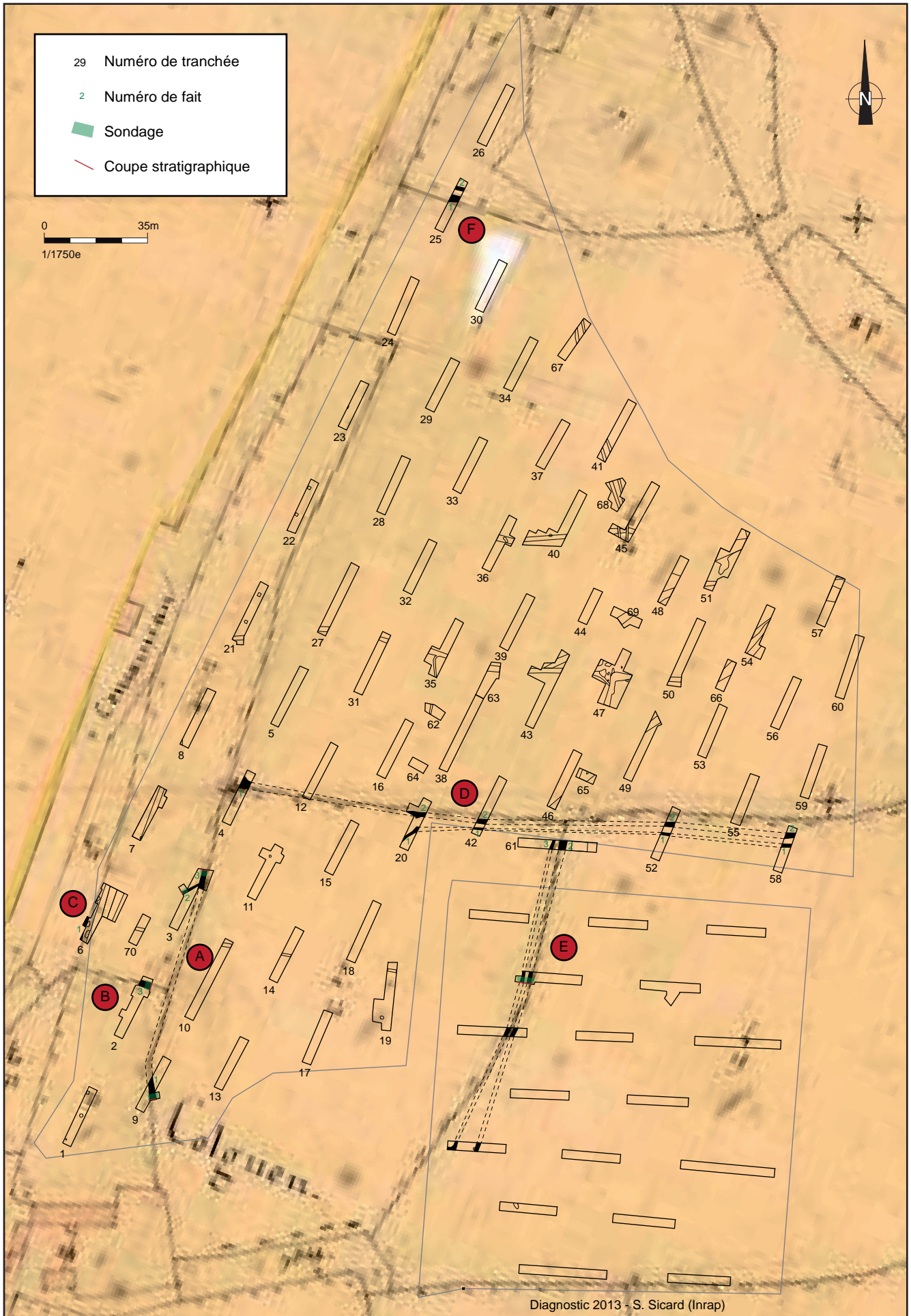


Fig. 13 : Plan général des vestiges sur fond de cadastre napoléonien

2.3 Les systèmes parcellaires

Le diagnostic du Colguen a surtout permis de mettre en évidence différents systèmes parcellaires matérialisés par la présence de plusieurs fossés. L'absence de tout matériel archéologique rend leur attribution chronologique difficile.

2.3.1 Le parcellaire napoléonien

Sur les 19 fossés mis au jour au cours du diagnostic, 10 d'entre eux sont répertoriés sur le cadastre napoléonien (fig.13).

La limite parcellaire A

Cette limite parcellaire se développe dans une direction nord-sud, elle a été repérée et sondée au niveau des tranchées 9 (F1) et 3 (F3) (fig.14). Elle est matérialisée par un fossé unique, s'ouvrant directement sous la terre végétale, d'une largeur oscillant de 1,40 m à 1,50 m et d'une profondeur de 0,40 m à 0,50 m. Les comblements supérieurs plutôt massifs et homogènes sont constitués d'un limon brun très proche de la terre végétale. Les deux sondages réalisés révèlent un recreusement indiquant un entretien de ce fossé.

Au niveau de la tranchée 3, on note la présence d'un petit fossé (F2) non répertorié sur le cadastre napoléonien mais qui semble venir se greffer sur cette limite parcellaire (fig.15). Celui-ci se présente sous la forme d'un creusement de 0,50 m de large pour une profondeur de 0,25 m il présente un profil en cuvette régulier et un comblement de limon brun beige hétérogène.

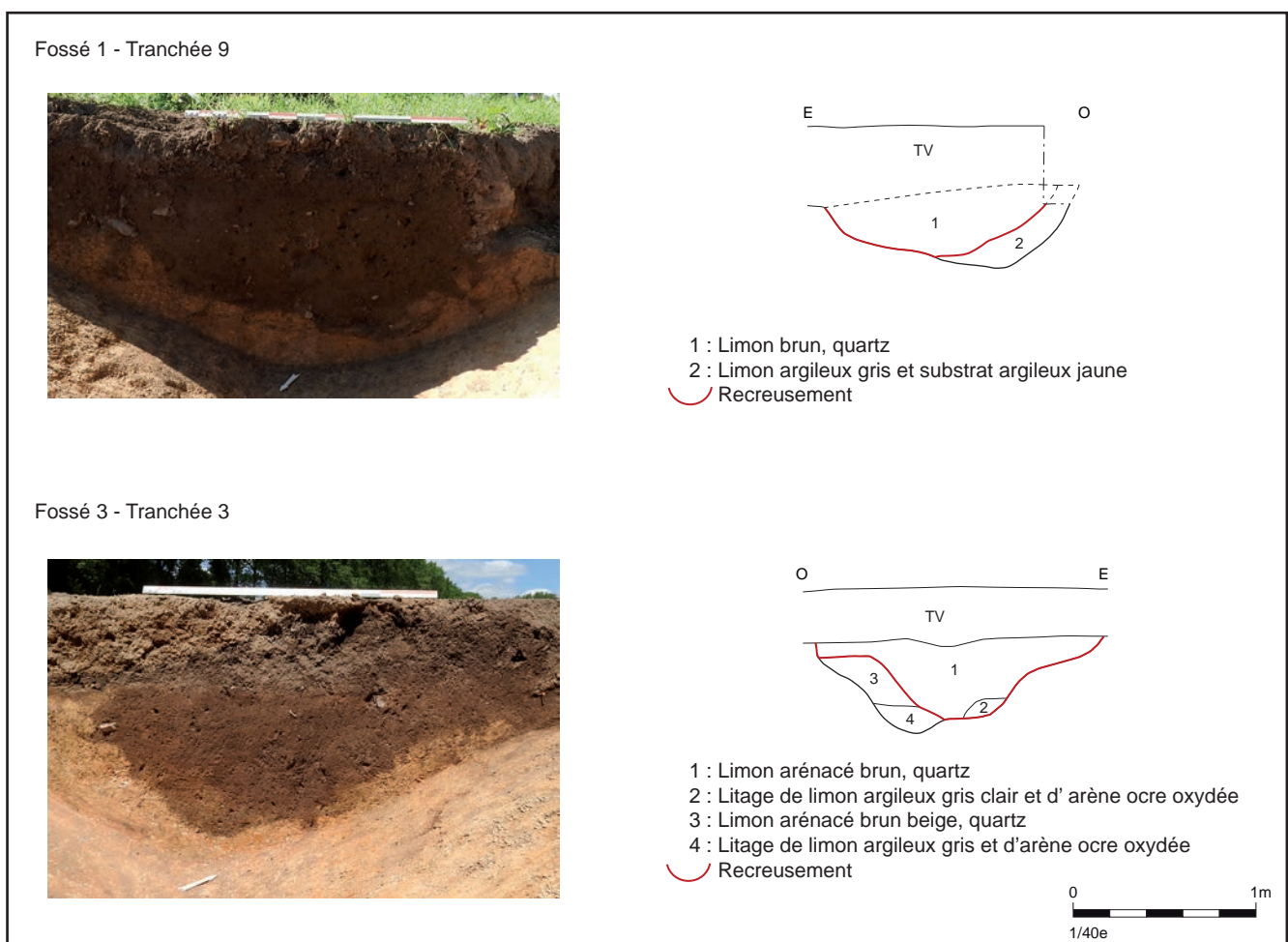
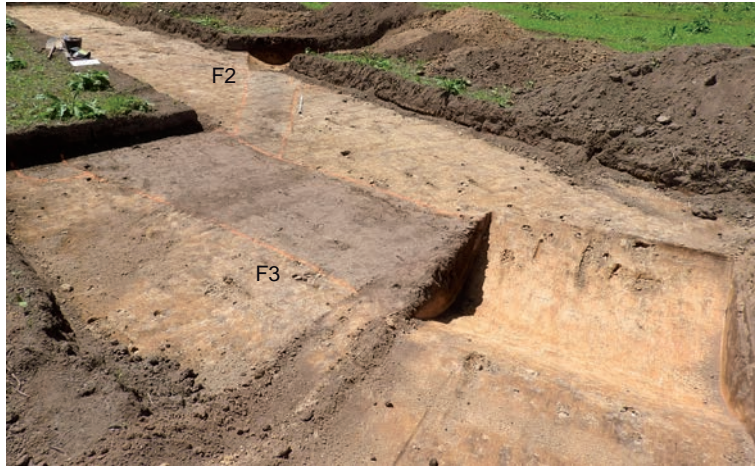
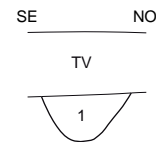
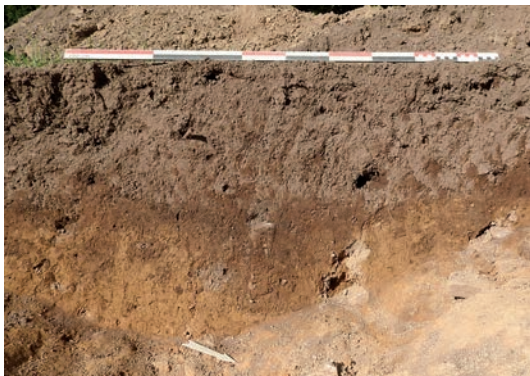


Fig. 14 : Coupes du fossé de la limite parcellaire A

Intersection entre les fossés 2 et 3 - Tranchée 3



Fossé 2 - Tranchée 3



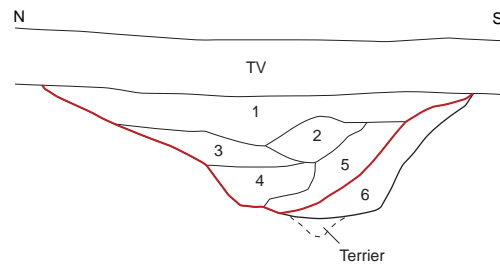
1 : Limon peu argileux, arénacé, hétérogène brun beige



Fig. 15 : Plan et coupe du fossé 2 - Tranchée 3

La limite parcellaire B

D'orientation est-ouest, cette limite a été repérée et sondée au niveau de la tranchée 2 (fig.16). Elle se présente sous la forme d'un unique fossé découvert directement sous le niveau de terre végétale. Ce fossé révèle une ouverture de 2,30 m de large pour une profondeur conservée de 0,65 m. Comme le fossé précédent celui-ci révèle une phase d'entretien marqué par la présence d'un recreusement. La paroi en pente douce de la partie nord pourrait correspondre à l'emplacement d'un ancien talus.



- 1 : Limon peu argileux, peu arénacé brun, quartz
 - 2 : Limon argileux arénacé brun gris
 - 3 : Limon argileux gris, traces d'oxydation
 - 4 : Limon argileux gris brun
 - 5 : Limon peu argileux, arénacé gris brun
 - 6 : Limon arénacé brun
- ⤿ Recreusement



Fig. 16 : Coupe du fossé de la limite parcellaire B (F3 - Tr2)

La limite parcellaire C

Cette limite parcellaire n'a été que partiellement perçue à l'ouest du diagnostic, sur le bord ouest de la tranchée 6. Elle se présente sous la forme d'un fossé (F1) dont la largeur n'a pu être déterminée. Sa proximité avec la haie actuelle ne nous a pas permis de le sonder. Cependant, son orientation similaire avec la limite fossoyée supposée médiévale étudiée précédemment (*cf* paragraphe 2.2.2) suggère un héritage médiéval de l'organisation spatiale du parcellaire moderne et contemporain.

La limite parcellaire D

Cette limite d'orientation est-ouest ayant été identifiée comme appartenant au parcellaire napoléonien dès la phase de terrain, celle-ci n'a pas été sondée. Elle se présente sous la forme d'un double fossé encadrant certainement un talus.

Le fossé nord a été suivi sur une longueur de 190 m. Il apparaissait directement sous le niveau de terre végétale. En surface il présentait une ouverture oscillant entre 1,70 m et 1,90 m et un comblement de limon brun proche de la terre végétale.

Le fossé sud a été suivi sur une longueur de 130 m d'est en ouest ; au niveau de la tranchée 20, son orientation bifurque vers le sud. Apparaissant directement sous le niveau de terre végétale, il présente une largeur inférieure au précédent variant de 0,70 m à 1,10 m mais un comblement identique de limon brun.

La limite parcellaire E

Cette limite a été perçue au sud du diagnostic au niveau de la tranchée 61. Celle-ci est matérialisée par la présence d'un double fossé de 1 m (F3) et 2,50 m (F2) de largeur et comblés en surface de limon brun. Cette limite se développe vers le sud de la parcelle au delà de l'emprise du diagnostic. Ces fossés ont été sondés au cours du diagnostic réalisé par Sandra Sicard (Inrap) en 2013 (Sicard 2013, p.23).

La limite parcellaire F

Cette limite, d'orientation ouest-est, a été repérée au nord de l'emprise du diagnostic au niveau de la tranchée 25. Identifiée dès la phase de terrain comme appartenant au parcellaire napoléonien, celle-ci n'a pas été sondée. Elle se présente sous la forme d'un double fossé de 1,20 m (F2) et 2,10 m (F1) de large comblé en surface d'un limon brun gris.

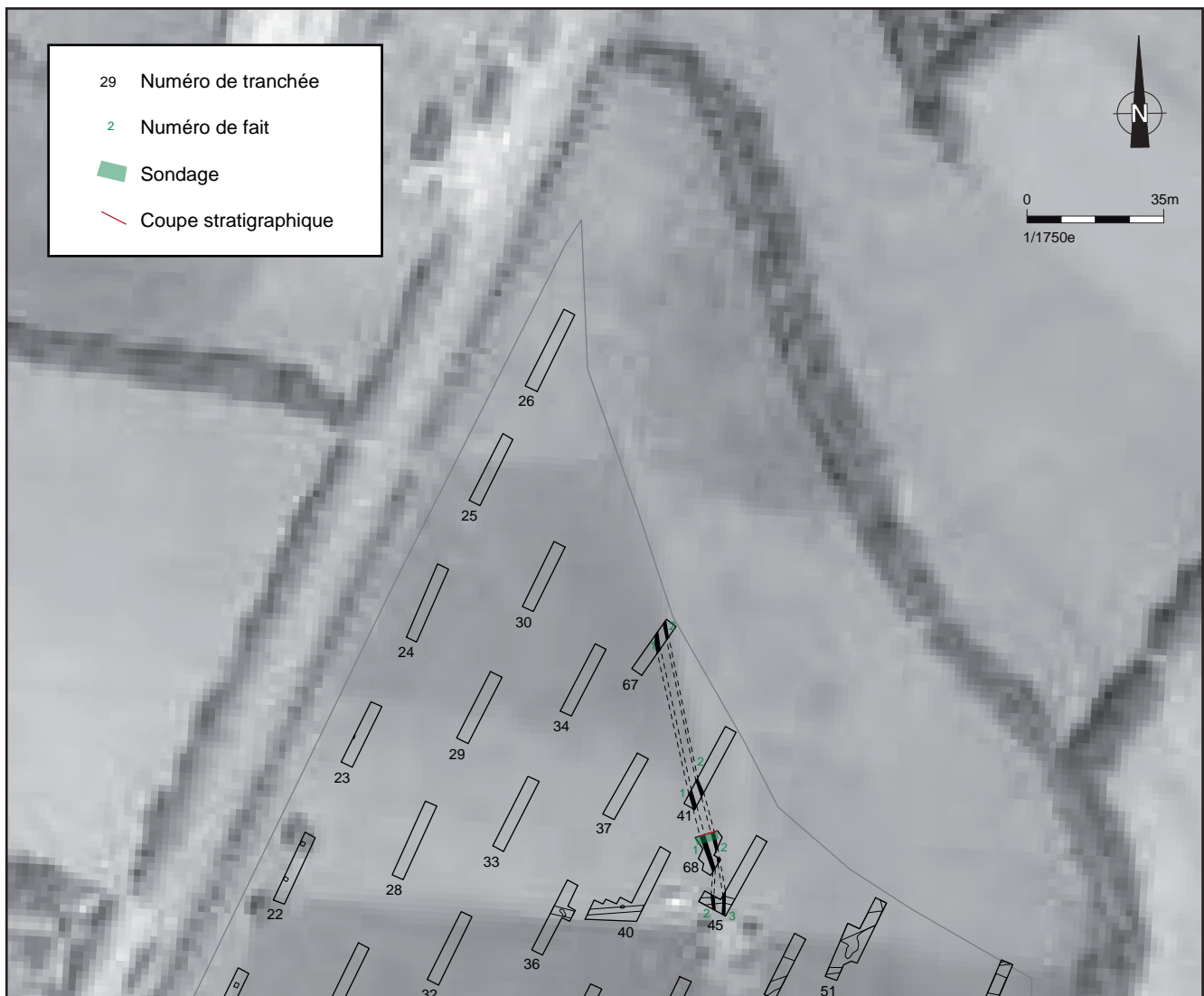


Fig. 17 : Superposition des vestiges et d'une photographie aérienne de 1971 © portail IGN

2.3.2 Une limite parcellaire d'époque Contemporaine ?

Au nord du diagnostic, deux fossés parallèles ont été découverts au niveau des tranchées 67, 41, 68 et 45 (fig.17). Leurs tracés ont été repérés sur une longueur de 80 m suivant une direction nord-ouest/sud-est. La superposition du plan du diagnostic avec une photographie aérienne du secteur, prise en 1971, montre que le tracé de ces fossés se superpose à une limite parcellaire de cette période. Le cliché aérien ne permet pas de distinguer la présence de ces fossés mais révèle seulement une distinction entre deux zones de cultures. D'autre part, les sondages réalisés dans ces fossés au niveau de la tranchée 68 semblent confirmer la datation récente de ces derniers (fig.18).

Les coupes relevées montrent deux fossés aux caractéristiques très proches. Ils ont tous deux des profils en cuvette, ils ont une largeur de 1 m à leurs ouvertures, directement sous le niveau de terre végétale, pour des profondeurs conservées de 0,40 m. Leurs comblements supérieurs sont constitués d'un limon brun foncé très humique, plus sombre que la terre végétale ; indice suggérant une utilisation et un comblement récent de ces fossés.

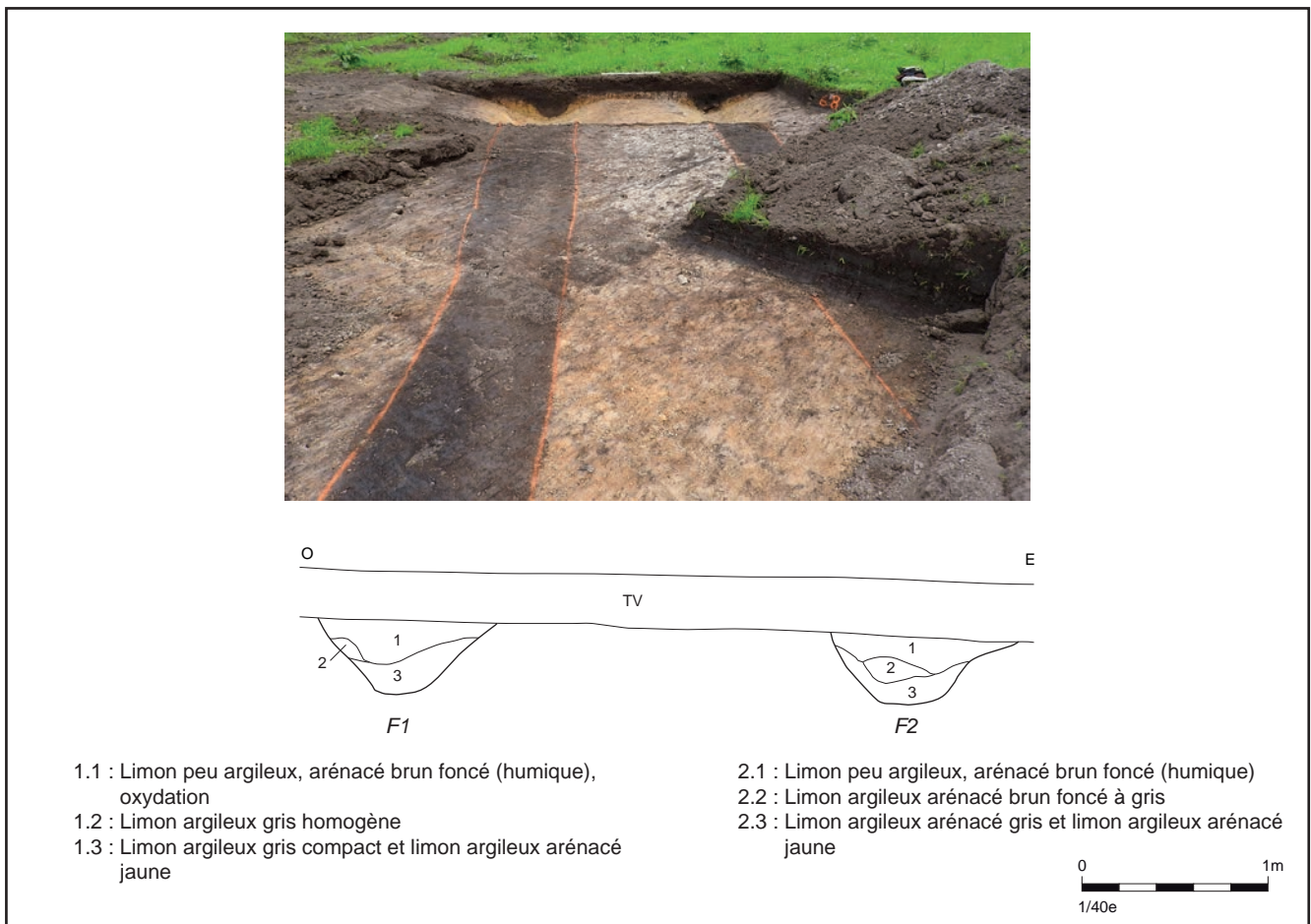


Fig. 18 : Coupes des fossés 1 et 2 - Tranchée 68

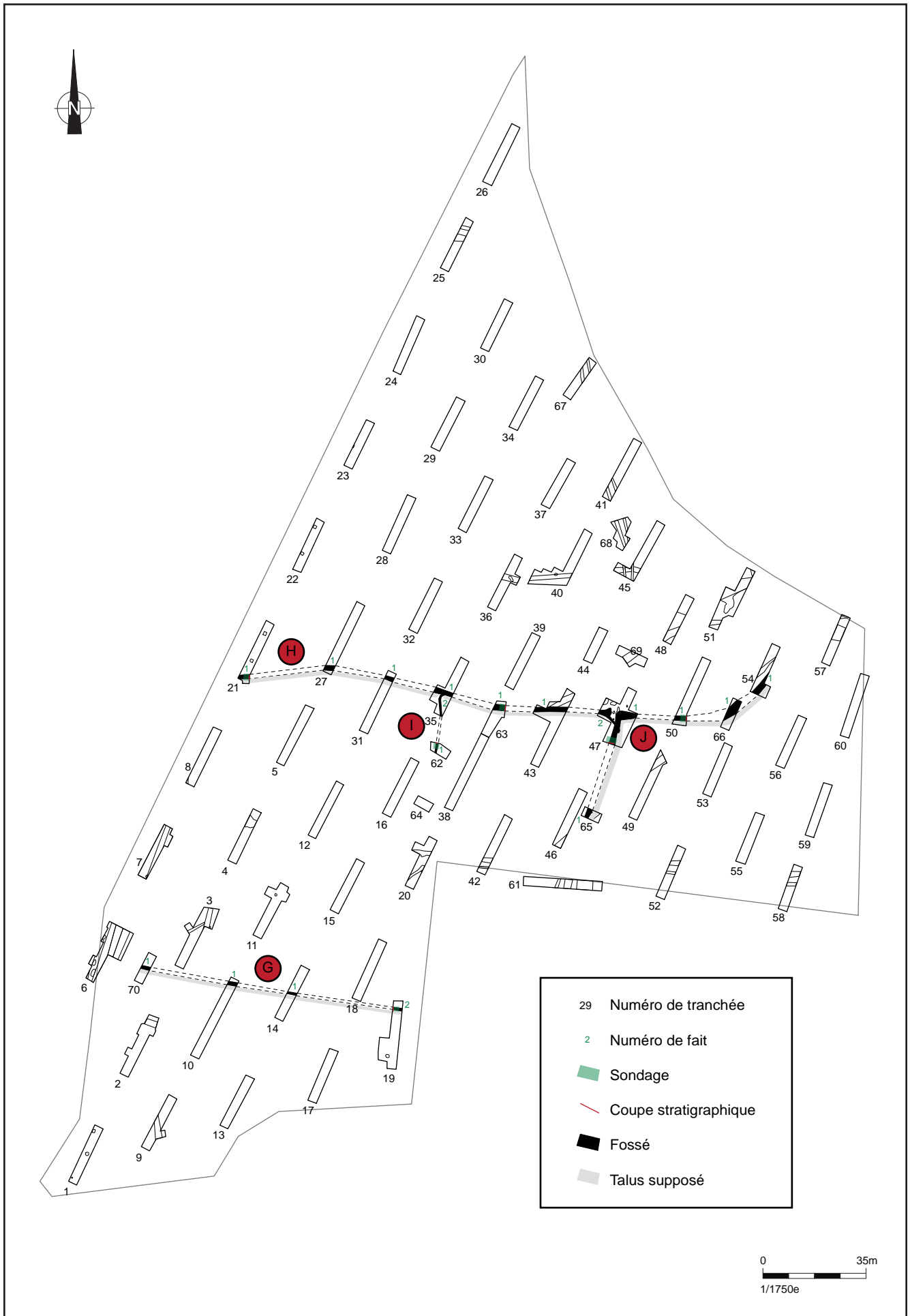


Fig. 19 : Plan général du parcellaire non daté

2.3.3 Le parcellaire d'époque indéterminée

Le diagnostic a également permis de mettre au jour une série de limites parcellaires (**fig.19**) matérialisées par de simple fossé ou des doubles fossés, et dont la chronologie n'a pu être établie. Toutefois, parmi ce réseau de fossés, certains révèlent un fonctionnement contemporain.

La limite parcellaire G

Cette limite matérialisée par un fossé unique, se situe au sud du diagnostic. Le fossé a été perçu dans le fond de quatre tranchées (70, 10, 14 et 19), il s'oriente selon un axe est-ouest que nous avons pu suivre sur une longueur de 90 m. A l'ouverture, il présente une largeur variant de 0,80 m à 1,30 m. Sondé au niveau de la tranchée 19 (**fig.20**), il révèle un profil en cuvette avec une parois oblique au nord et subverticale au sud. Les Us inférieures, constituées essentiellement d'argile, correspondent au fonctionnement du fossé de manière ouverte. Tandis que l'Us 1, plutôt massive et qui s'étend au sud du creusement semble résulter de l'effondrement d'un talus attenant. L'ensemble des comblements révèle une teinte plus claire, plus lessivée que les fossés étudiés précédemment suggérant une origine plus ancienne de celui-ci.

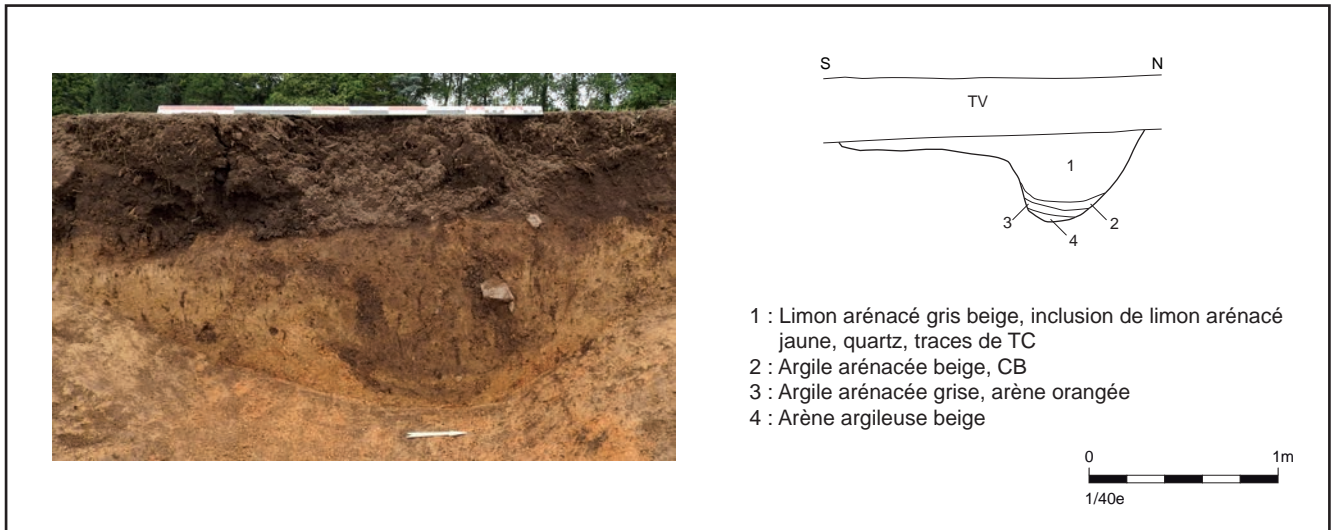
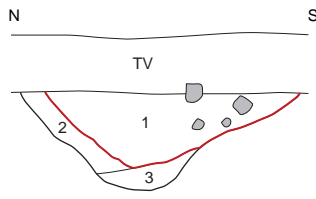


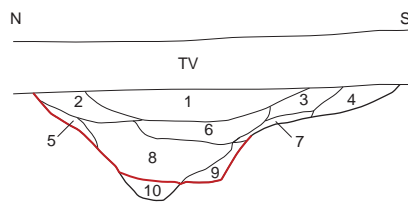
Fig. 20 : Coupe du fossé de la limite parcellaire G (F2 - Tr19)

Fossé 1 Tranchée 21



- 1 : Limon arénacé brun gris, gneiss, quartz
- 2 : Limon argileux brun compact
- 3 : Mélange limon arénacé gris substrat argileux arénacé jaune (léger litage)

Fossé 1 Tranchée 63

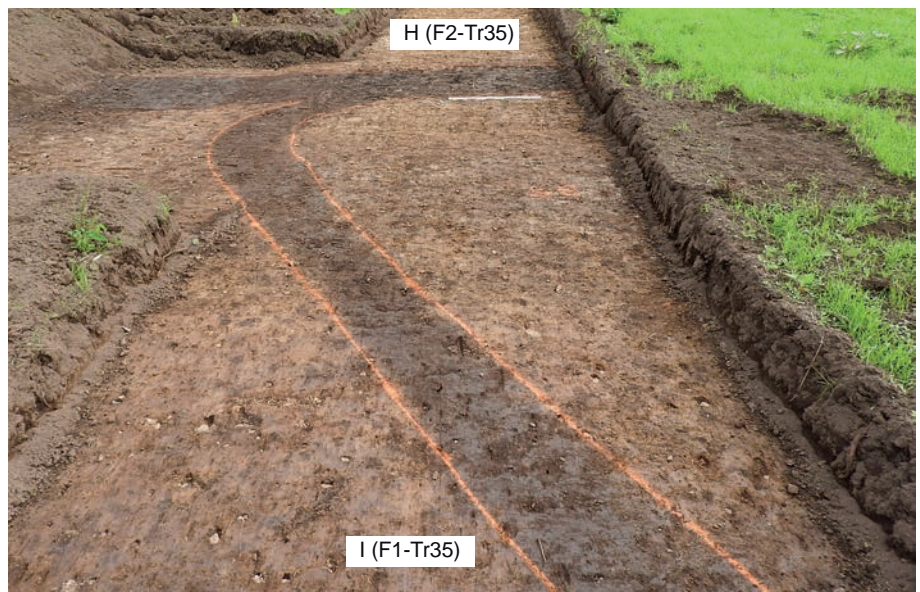


- 1 : Limon arénacé brun
- 2 : Limon arénacé brun gris foncé
- 3 : Limon arénacé brun gris moyen
- 4 : mélange limon argileux gris substrat argileux jaune
- 5 : mélange limon argileux gris brun et substrat argileux jaune
- 6 : mélange argile grise claire limon argileux gris foncé
- 7 : mélange limon argileux gris brun et substrat argileux jaune
- 8 : Limon très argileux gris, oxydé, quartz
- 9 : mélange substrat argileux jaune argile grise
- 10 : mélange argile grise substrat argileux jaune



Fig. 21 : Coupes de la limite parcellaire H

Fig. 22 : Intersection des limites parcellaires H et I (tranchée 35)



Les limites parcellaires H et I

La limite parcellaire H matérialisée par un unique fossé s'étend d'ouest en est entre les tranchées 21 et 47 où elle vient se greffer sur l'angle du fossé J (fig.19). Elle a pu être suivie sur une longueur de 130 m. A l'ouverture se fossé révèle une largeur oscillant entre 1,40 m et 1,80 m. Il a été sondé au niveau des tranchées 21 et 63 (fig.21). Les deux sondages révèlent des profils en cuvette avec une paroi oblique au nord et évasée au sud qui semble correspondre à la présence d'un ancien talus en partie sud. Les deux sondages révèlent également des recreusements marquant l'entretien de ce fossé suggérant une fonction drainante et une longue utilisation de celui-ci.

D'après les observations de surface, ce fossé semble s'arrêter dans un premier temps au niveau de la tranchée 47, il présente alors une large extrémité. Dans un second temps, cette extrémité semble recreusée pour relier le fossé H à l'angle du fossé J situé quelques mètres plus à l'est.

Au niveau de la tranchée 35 on note également la présence d'un autre fossé (nommé I) qui fonctionne avec la limite parcellaire H (fig.22). Ce fossé sondé au niveau de la tranchée 62 présente un gabarit inférieur (fig.23). A l'ouverture sa largeur atteint les 0,50 m pour une profondeur conservée de 0,30 m. Son comblement est constitué d'un limon brun foncé peu argileux résultant peut être d'un fonctionnement moins long que le fossé précédent. Ce fossé installé de manière perpendiculaire à la pente générale du terrain, semble avoir eu une fonction moins drainante que le fossé H. La mise en place de ce fossé est peut être plutôt liée à un rôle de limite visuelle qu'une réelle nécessité de drainage.

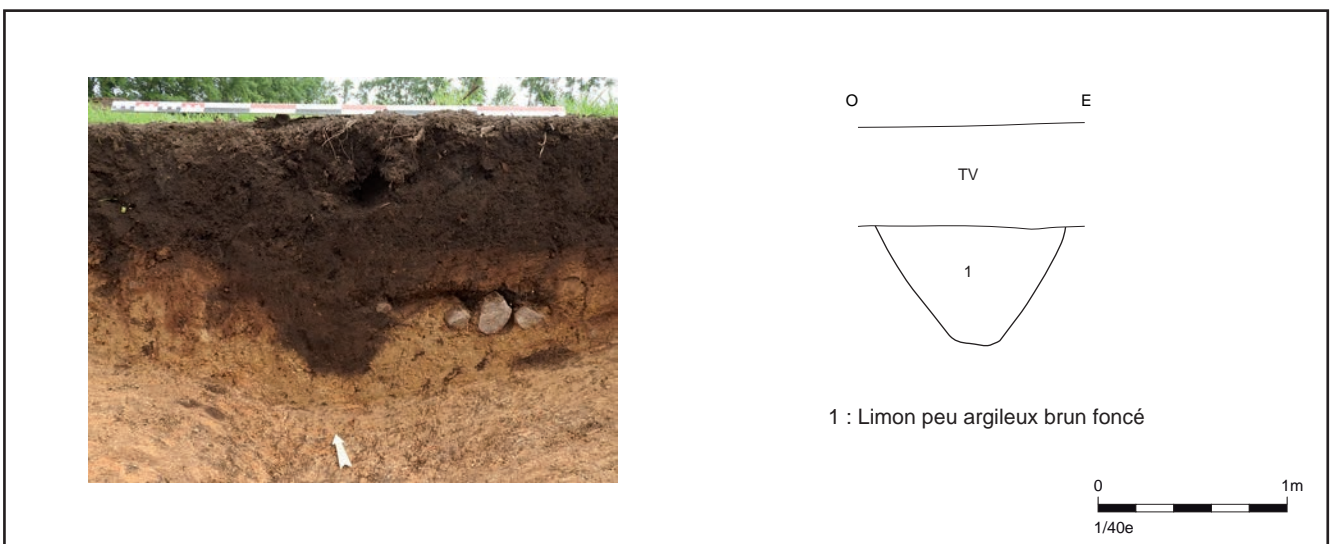
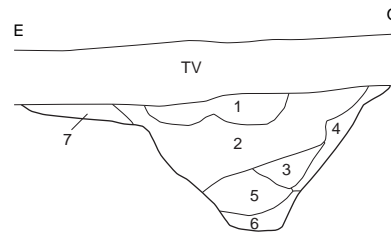


Fig. 23 : Coupe du fossé de la limite parcellaire I (F1-Tr62)

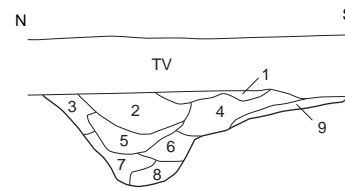
Fossé 1 Tranchée 47



- 1 : Limon peu argileux brun foncé
- 2 : Limon argileux brun gris, oxydé, quartz
- 3 : Limon argileux arénacé gris
- 4 : Mélange limon argileux brun gris, substrat argileux arénacé jaune
- 5 : Argile grise, oxydé
- 6 : Mélange argile grise, substrat argileux jaune (litage)



Fossé 1 Tranchée 50



- 1 : Limon brun foncé
- 2 : Limon peu argileux arénacé gris, oxydé
- 3 : Limon brun marron
- 4 : Limon argileux gris, oxydé, quartz
- 5 : Limon argileux brun gris foncé
- 6 : Mélange limon argileux gris clair, substrat argileux jaune
- 7 : Limon argileux gris
- 8 : Mélange substrat argileux arénacé jaune, limon argileux gris
- 9 : Limon argileux arénacé jaune clair à gris clair

Fig. 24 : Coupes des fossés de la limite parcellaire J

La limite parcellaire J

Cette limite matérialisée par un fossé unique est située dans le prolongement du fossé H étudié précédemment (**fig.19**). Son tracé a été suivi sur une cinquantaine de mètres, il présente une orientation sud-nord avant de tourner à angle droit vers l'est au niveau de la tranchée 47 puis de s'orienter vers le nord-est.

Ce fossé a été sondé au niveau des tranchées 47 et 50 (**fig.24**). Ces sondages révèlent des profils variables et des stratigraphies complexes. Dans sa partie sud, au niveau de la tranchée 47, le fossé est large de 1,40 m pour une profondeur conservée de 0,70 m. Il présente un profil en V à fond plat avec semble-t-il un reste de talus attenant dans sa partie est. Au niveau de la tranchée 50, sa largeur à l'ouverture est sensiblement la même avec une profondeur conservée de 0,50 m. La coupe relevée semble confirmer la présence d'un talus attenant sur le bord sud.

D'après les relevés et les observations de terrain, il semble que les limites parcellaires H, I et J aient fonctionné de manière contemporaine. Toutefois aucun indice de chronologie absolue n'ayant pu être décelé au moment du diagnostic, toute datation reste impossible. L'organisation de ces trois fossés semble former des parcelles en lanières.

La limite parcellaire G située à une centaine de mètres plus au sud pourrait, du fait de son orientation similaire, participer à cette organisation. Cependant le sondage réalisé révèle des comblements différents des autres fossés.

L'orientation de la limite fossoyée supposée médiévale (*cf supra*), située à l'ouest, suggère également un possible fonctionnement contemporain avec le système parcellaire H, I, J. D'autant plus que le sondage réalisé au niveau de la tranchée 6 révèle une stratigraphie complexe semblable.

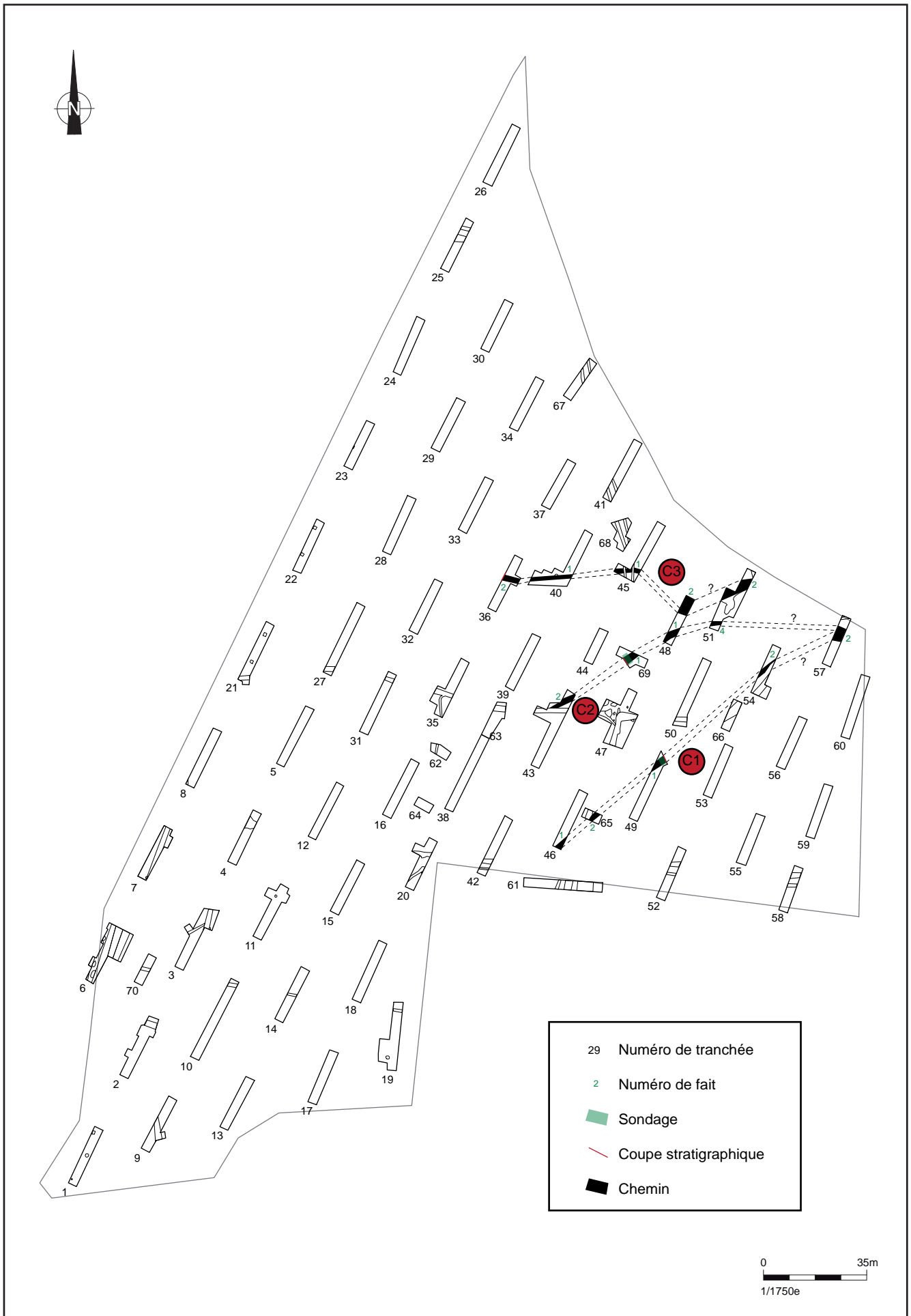


Fig. 25 : Plan général des chemins

2.4 Les chemins

En dehors des systèmes parcellaires présentés précédemment, le diagnostic a permis de mettre en évidence la présence de trois chemins distincts, nommés C1, C2 et C3 (fig.25). Ces chemins ont été découverts directement sous le niveau de terre végétale et étaient ancrés peu profondément dans le substrat. Ils ont été mis en évidence par la présence de lambeaux de cailloutis de quartz mêlés de limon brun à gris. Ils n'ont donc pas pu être suivis sur l'ensemble de leur tracé. Leurs tracés sont notamment difficiles à suivre à l'approche de la zone humide située au nord du diagnostic. Dans ce secteur, ils se retrouvent ponctuellement sous forme de traces diffuses, leurs largeurs étaient alors difficilement identifiables.

Le chemin C1

Le chemin C1 suit un axe rectiligne d'orientation sud-ouest/nord-est qui a été suivi sur une centaine de mètres. Sondé au niveau de la tranchée 49, il révèle à cet endroit une largeur de 2,60 m pour une profondeur de 0,20 m. Installé directement sur le substrat, son existence est attestée par la présence ponctuelle d'un cailloutis constitué de quartz de taille centimétrique (fig.26). La coupe relevée au niveau de la tranchée 49 (fig. 27) montre l'existence de deux ornières distantes entre elles de 1,40 m.



Fig. 26 : Détail du cailloutis du chemin C1 (F1 - Tr49)

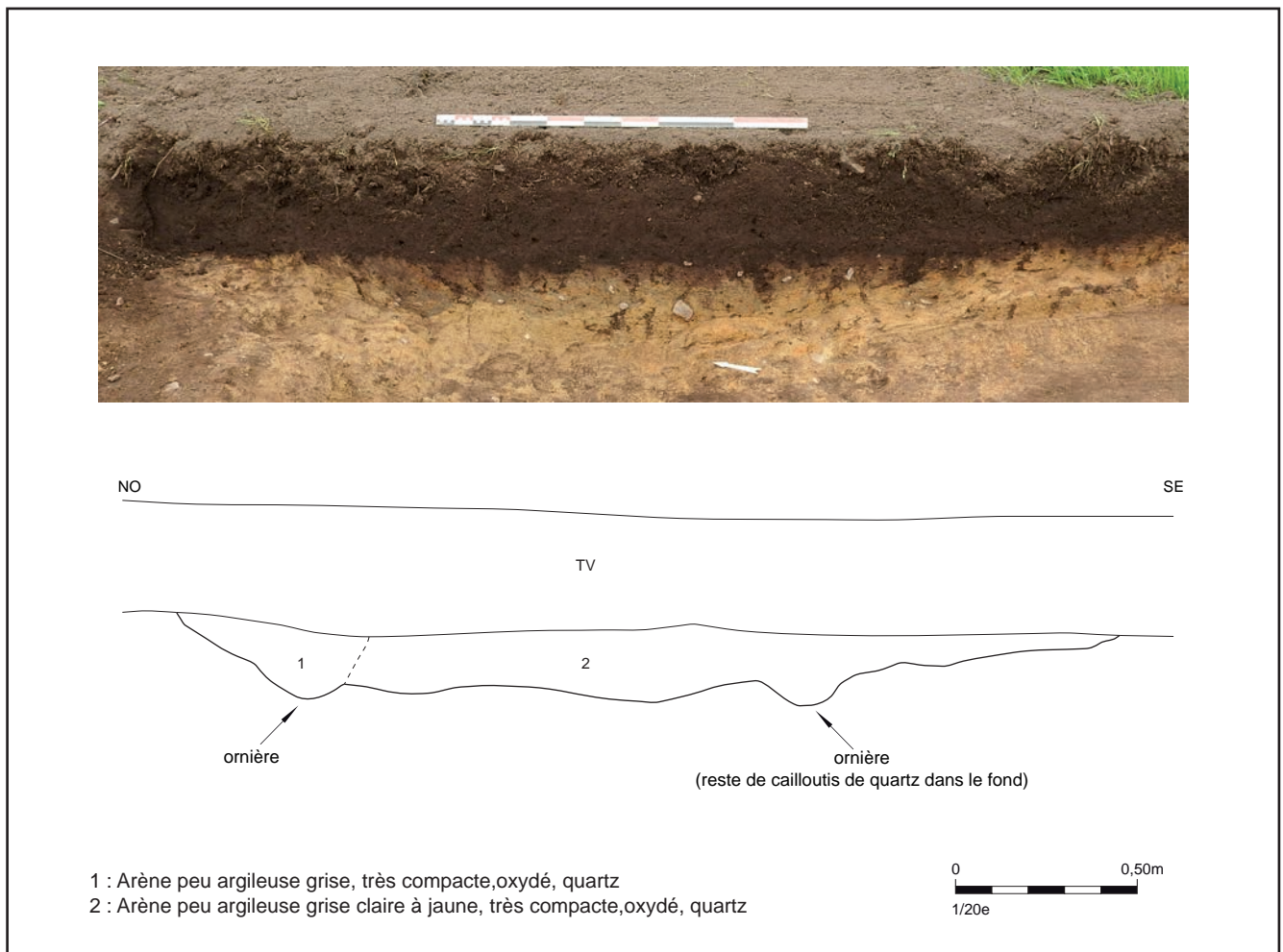


Fig. 27 : Coupe du chemin C1 (F1 - Tr49)

Le chemin C2

Ce chemin suit dans un premier temps un axe parallèle à C1 avant de s'incliner vers l'est où les deux chemins pourraient se rejoindre. Ce chemin a été suivi de manière certaine sur une quarantaine de mètres.

Sondé au niveau de la tranchée 69 (**fig.28**), la coupe ne montre pas la présence de cailloutis que l'on retrouve ponctuellement tout au long de son tracé. Il révèle une largeur de 2,70 m et une profondeur de 0,20 m. Son profil irrégulier est peut être lié à la présence de différentes ornières difficilement identifiables.

On remarque que ce chemin s'arrête au niveau du fossé marquant la limite parcellaire H pouvant indiquer un fonctionnement contemporain toutefois sans aucune certitude.

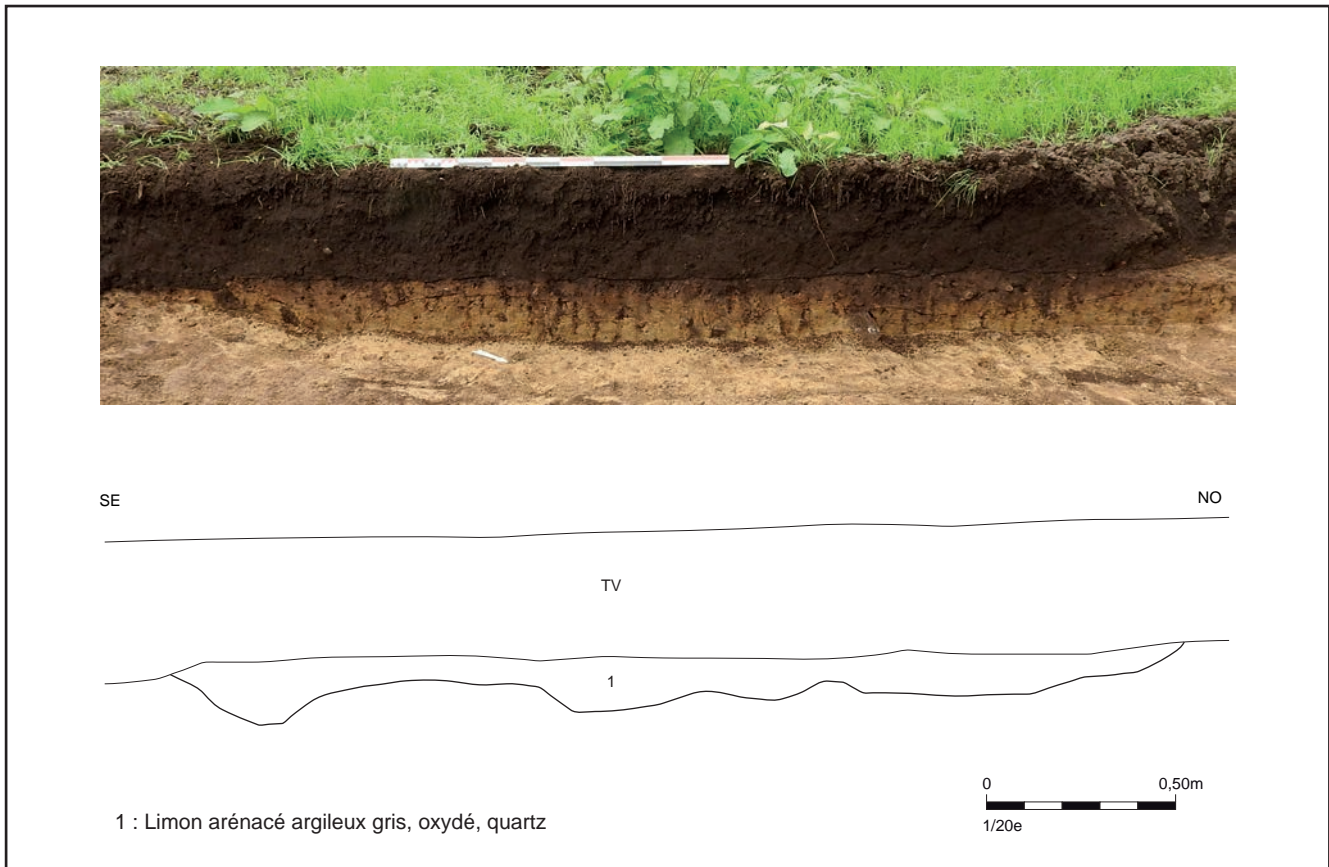


Fig. 28 : Coupe du chemin C2 (F1 - Tr69)

Le chemin C3

Le chemin C3 a été clairement identifié au niveau des tranchées 36, 40 et 45 sur une cinquantaine de mètres de longueur. A l'approche de la zone humide son tracé était difficilement lisible. Sondé au niveau de la tranchée 36 (**fig.29**), il présente une largeur d'environ 2,80 m et une profondeur d'à peine 10 cm. Sa coupe est marquée par la présence de deux ornières distantes entre elles de 1,20 m. Le cailloutis de quartz constituant ce chemin était plutôt bien préservé au niveau de la tranchée 40 (**fig.30**), il ressemble fortement à celui retrouvé au niveau des deux autres chemins. Le chemin C3 suit un tracé irrégulier, il forme notamment un coude au niveau de la tranchée 45 évitant ainsi un bosquet encore présent aujourd'hui dans le paysage. Ceci pourrait indiquer une datation récente de cet axe. On note également que ce chemin est recoupé par les fossés de parcelles supposés d'époque contemporaine.

Les trois chemins découverts présentent des caractéristiques similaires dans leurs gabarits mais également dans leur construction.

Ils apparaissent tous trois directement sous le niveau de terre végétale et reposent directement sur la surface du substrat. Ils sont peu profondément ancrés et sont constitués d'un cailloutis de quartz fortement abimé. Ces points communs tendraient à leur conférer une chronologie concomitante.

Leur faible ancrage au sol suggère plutôt une fonction de chemins agricoles que de réels axes de circulation.

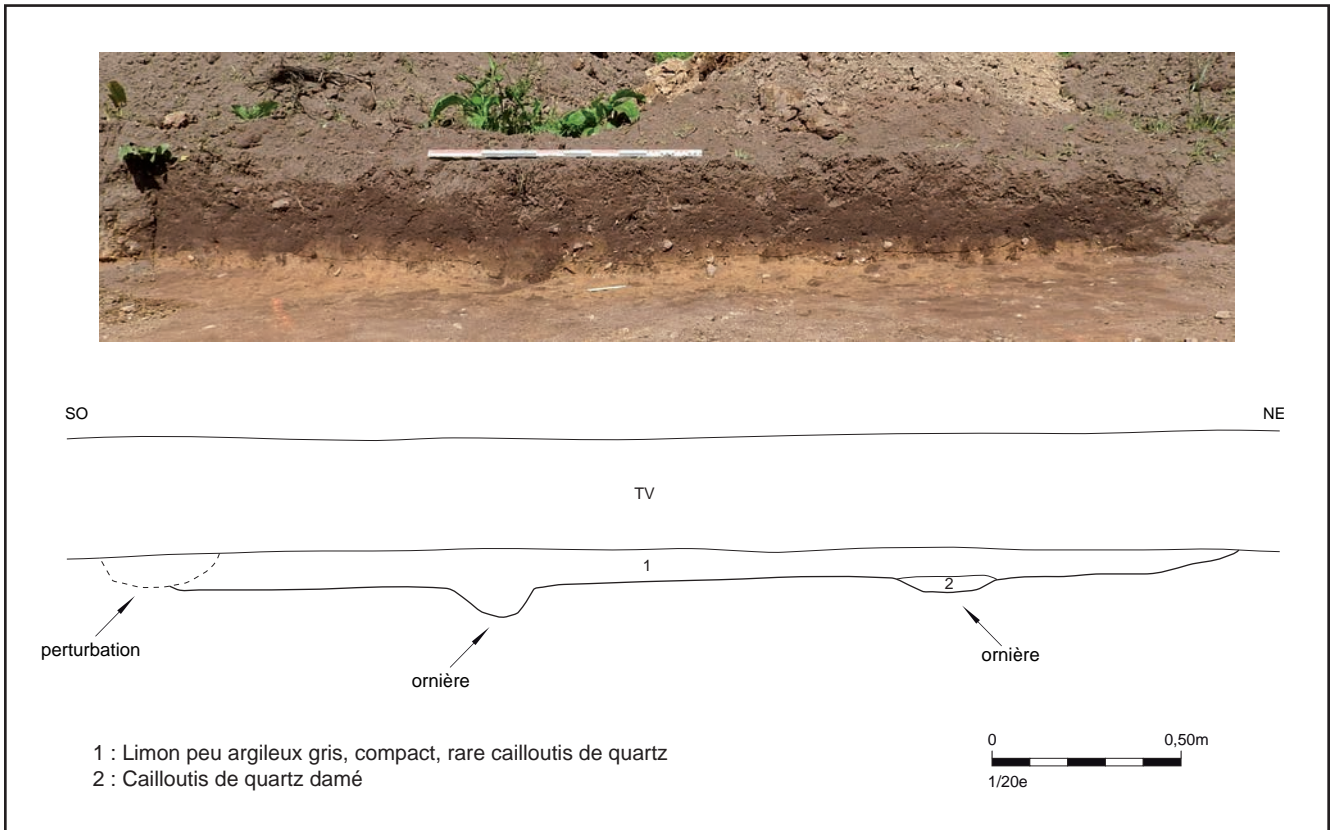
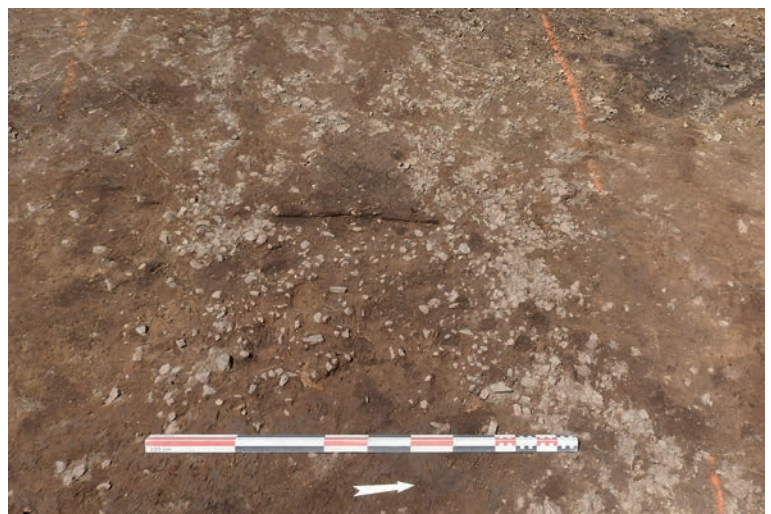


Fig. 29 : Coupe du chemin C3 (F2 - Tr36)

Fig. 30 : Détail du cailloutis du chemin C3 (F1 - Tr40)



Conclusion

Le diagnostic réalisé à l'emplacement de la future ZAC du Colgouen II à Concarneau a révélé la présence d'une faible densité de structures archéologiques et une absence totale d'artefacts.

Toutefois, la trace la plus ancienne d'occupation est matérialisée par la découverte d'une structure à pierres chauffantes datée du Néolithique moyen. L'existence d'une seconde structure de ce type, située à quelques dizaines de mètres plus au nord, est possible. Le caractère isolé de ces structures et l'absence de mobilier archéologique de cette période sur l'ensemble du secteur ne permettent pas de définir le statut de cette occupation ancienne.

En limite ouest du diagnostic une autre structure de combustion, attribuable cette fois à la période du haut moyen Âge, a été identifiée. Elle se présente sous la forme d'une fosse sub rectangulaire aux parois fortement rubéfiées. Contrairement aux structures évoquées précédemment, ce four est localisé dans un secteur où d'autres fosses ont été recensées, indiquant peut être une occupation médiévale se développant hors de l'emprise du diagnostic sous l'actuelle départementale 70. Ce secteur semble limité à l'est par la présence d'un double fossé encadrant un talus. Cette zone étant localisée en limite du diagnostic son organisation et sa fonction n'ont pu être caractérisées au cours de l'opération.

Le diagnostic du Colgouen II a surtout permis de mettre en évidence différents systèmes parcellaires d'époque Contemporaine ou non datés, ainsi que trois chemins à vocation, semble-t-il, agricole. Une partie de ces limites parcellaires étant absentes du cadastre napoléonien ainsi que des photos aériennes prises au cours du 20ème siècle, on peut supposer qu'elles aient une origine plus ancienne. A proximité du diagnostic, des occupations protohistoriques, gallo-romaines et médiévales sont attestées. De futures fouilles dans les environs de la parcelle diagnostiquée permettront peut être de rattacher une partie de ces systèmes parcellaires à une occupation à vocation agricole et de fixer la période chronologique à laquelle ils appartiennent. Les données récoltées au cours du diagnostic permettraient ainsi d'avoir une vue plus globale de l'organisation du terroir.

Bibliographie

Bechenec et al. 1996 : BECHENNEC (F.), GUENNOG (P.), GUERROT (C.), LEBRET (P.), THIEBLEMONT (D.). – *Concarneau*. Orléans, BRGM, 1996. 1 vol 129 p., 1 carte. (carte géologique à 1/50000 ; 382)

Blanchet Boulanger 2015 : BLANCHET (S.) BOULANGER (F.) – *Ille et Vilaine, La Mézière, ZAC des lignes de La Gonzée, Fenêtre ouverte sur un terroir, du Néolithique à nos jours*, vol. 1-2, rapport de fouilles, Inrap GO, Cesson-Sévigné, 2015, 2 vol.

Fromont 2011 : FROMONT (N.). – *La Trinité sur Mer, Morbihan, le Mané Roullarde, Occupations néolithiques et extraction du granite*, rapport de fouille, Inrap GO, Cesson-Sévigné, 2011, 471p.

Le Gall 2014 : LE GALL (V.) – *Concarneau (Finistère), Les occupations médiévales du chemin de Pont Roudou*, rapport de diagnostic, INRAP GO, Cesson Sévigné, 2014, 83p.

Sicard 2013 : SICARD (S.) – *ZAC de Colguen, Concarneau, Finistère, Diagnostic sur un projet de construction d'un atelier de mareyage*, rapport de diagnostic, Inrap GO, Cesson-Sévigné, 2013, 29p.

Institut Géographique National [Ressource électronique], Photographies aériennes, données historiques, [consultation du 11/07/2016] <http://geoportail.gouv.fr>.

Ministère de la culture et de la communication [Ressource électronique], Atlas culturel, atlas des patrimoines, [consultation du 11/07/2016] <http://atlas.patrimoines.culture.fr>.

Annexe 1: datations par la méthode du radiocarbone



Beta Analytic Inc.
DR. M.A. TAMERS and MR. D.G. HOOD

4985 S.W. 74 COURT
MIAMI, FLORIDA, USA 33155
PH: 305-667-5167 FAX: 305-663-0964
beta@radiocarbon.com

REPORT OF RADIOCARBON DATING ANALYSES

Miss Valerie le Gall

Report Date: 8/1/2016

INRAP Grand Ouest

Material Received: 7/26/2016

Sample Data	Measured Radiocarbon Age	Isotopes Results o/oo	Conventional Radiocarbon Age(*)
Beta - 442324 SAMPLE: CC.T19.F1.US2 ANALYSIS: AMS-Standard delivery MATERIAL/PRETREATMENT: (charred material): acid/alkali/acid 2 SIGMA CALIBRATION : Cal BC 3955 to 3770 (Cal BP 5905 to 5720)	5070 +/- 30 BP	d13C= -26.0	5050 +/- 30 BP
Beta - 442325 SAMPLE: CC.T6.F4.US4 ANALYSIS: AMS-Standard delivery MATERIAL/PRETREATMENT: (charred material): acid/alkali/acid 2 SIGMA CALIBRATION : Cal AD 605 to 665 (Cal BP 1345 to 1285)	1380 +/- 30 BP	d13C= -23.9	1400 +/- 30 BP

Results are ISO-17025 accredited. AMS measurements were made on one of 4 in-house NEC SSAMS accelerator mass spectrometers. The reported age is the "Conventional Radiocarbon Age", corrected for isotopic fraction using the d13C. Age is reported as RCYBP (radiocarbon years before present, abbreviated as BP, "present" = AD 1950). By international convention, the modern reference standard was 95% the 14C signature of NBS SRM-4990C (oxalic acid) and calculated using the Libby 14C half life (5568 years). Quoted error on the BP date is 1 sigma (1 relative standard deviation with 68% probability) of counting error (only) on the combined measurements of sample, background and modern reference standards. Total error at Beta (counting + laboratory) is known to be well within +/- 2 sigma. d13C values are reported in parts per thousand (per mil) relative to PDB-1 measured on a Thermo Delta Plus IRMS. Typical d13C error is +/- 0.3 o/oo. Percent modern carbon (pMC) and Delta 14C (D14C) are not absolute. They equate to the Conventional Radiocarbon Age. Calendar calibrated results were calculated the material appropriate 2013 database (INTCAL13, MARINE13 or SHCAL13). See graph report for references.

CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12 = -23.9 ‰ : lab. mult = 1)

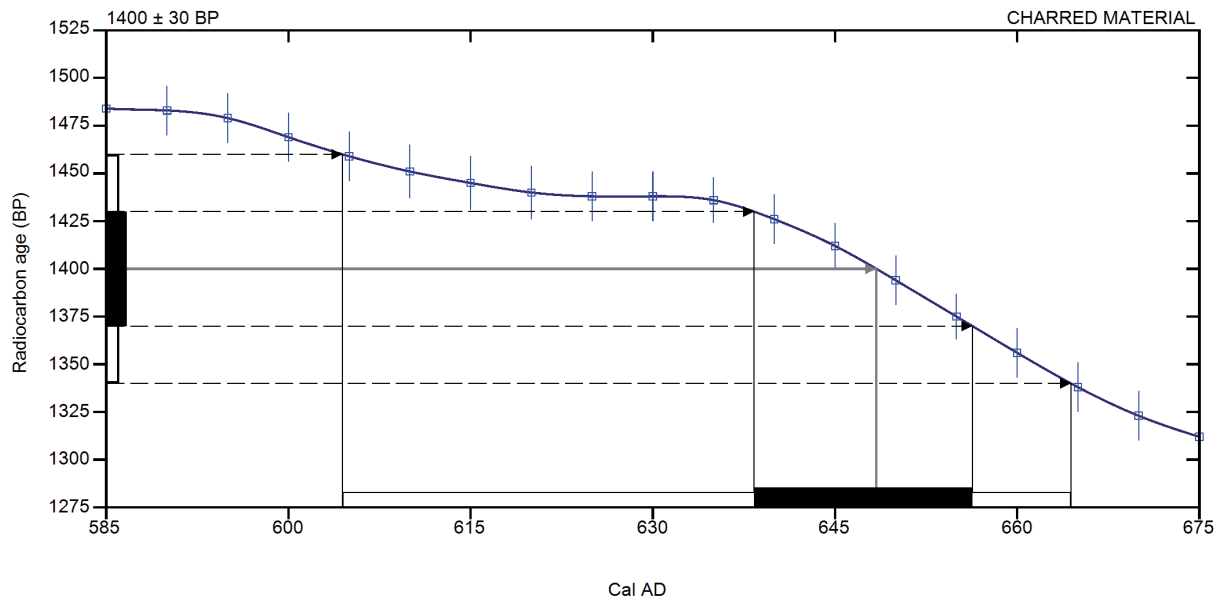
Laboratory number **Beta-442325 : CC.T6.F4.US4**

Conventional radiocarbon age **1400 ± 30 BP**

Calibrated Result (95% Probability) **Cal AD 605 to 665 (Cal BP 1345 to 1285)**

Intercept of radiocarbon age with calibration curve Cal AD 650 (Cal BP 1300)

Calibrated Result (68% Probability) Cal AD 640 to 655 (Cal BP 1310 to 1295)



Database used
INTCAL13

References

Mathematics used for calibration scenario

A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates, Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, Radiocarbon 35(2):317-322

References to INTCAL13 database

Reimer PJ et al. IntCal13 and Marine13 radiocarbon age calibration curves 0–50,000 years cal BP. Radiocarbon 55(4):1869–1887., 2013.

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

III. Inventaires techniques

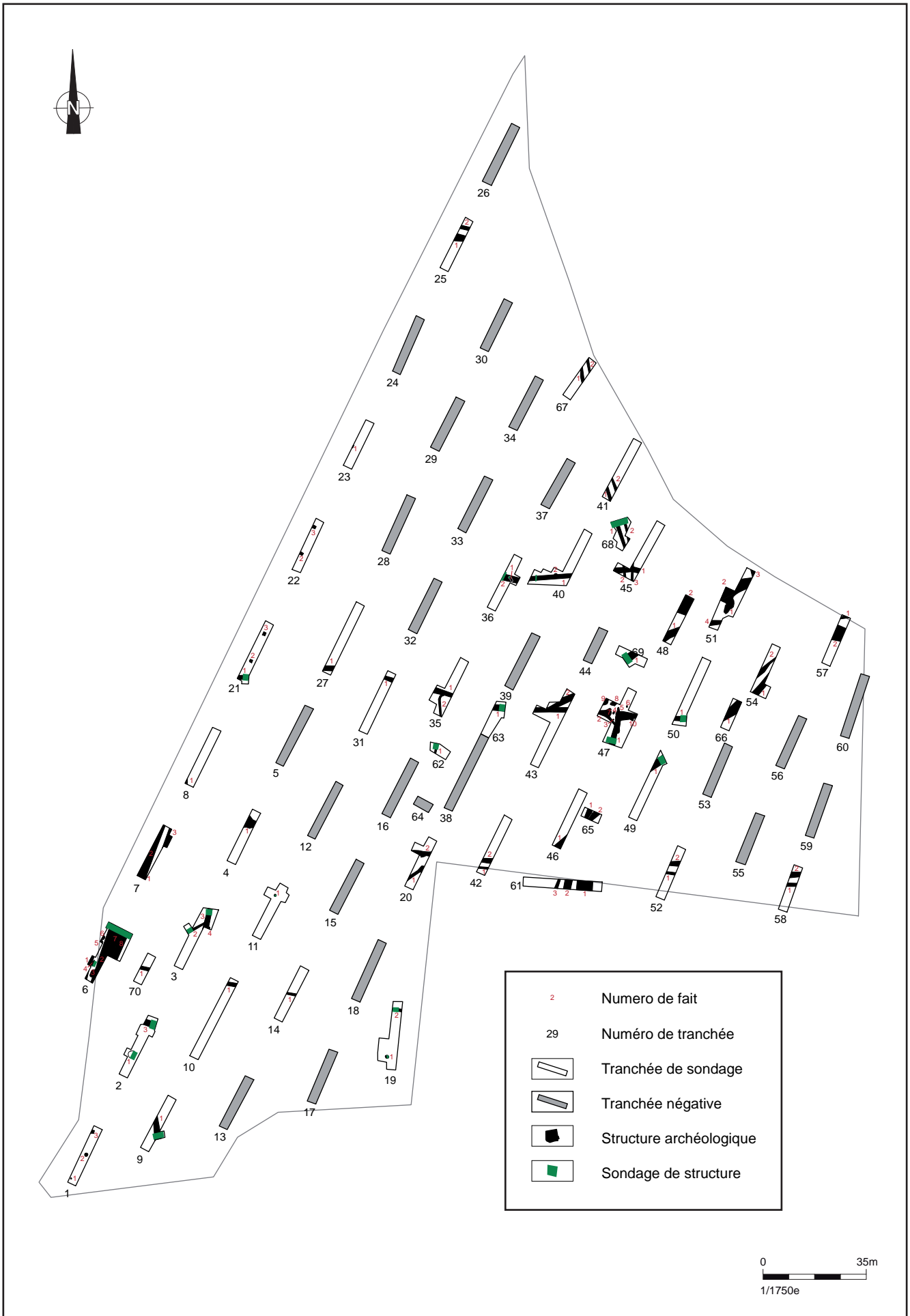


Fig. 31 : Plan de localisation des sondages et numéros de faits - ZAC Colguen II

Inventaire des faits archéologiques

n° de tranchée	n° de fait	description	remplissage	Long. (m.)	larg. (m.)	prof. (m.)	sondage	datation
1	1	fosse ?	limon brun, arène ocre	0,55	0,45		non	
	2	cave à pommier ?	limon brun, arène ocre, quartz	1,10	1,00		non	époque contemporaine ?
	3	cave à pommier ?	limon brun, quartz	1,10	1,00		non	époque contemporaine ?
2	1	chablis	limon brun, argile beige, quartz	2,50	2,10	0,12 - 0,20	oui	
	3	fossé	limon peu argileux peu arénacé brun		2,30	0,65	oui	époque contemporaine (napo)
3	2	fossé	limon peu argileux arénacé brun beige		0,46	0,25	oui	époque contemporaine
	3	fossé	limon arénacé brun, quartz		1,50	0,50	oui	époque contemporaine (napo)
	4	fosse ?	limon brun, limon arénacé beige				non	
4	1	fossé (et talus?)	limon brun, quartz		3,50		non	époque contemporaine (napo)
6	1	fossé	limon arénacé gris beige, quartz				non	époque contemporaine (napo)
	2	fossé	limon arénacé gris clair		2,00	0,60	oui	
	3	fosse, chablis	limon argileux brun, substrat arénacé ocre	2,80			non	
	4	structure de combustion	limon peu argileux beige, quartz, gneiss, CB	1,70	1,00	0,60	oui	haut Moyen Âge (14C)
	5	fosse ?	limon arénacé beige gris				non	
	6	fosse, cave à pommier	limon arénacé brun, arène ocre, quartz		1,50		non	
	7	talus	limon brun gris, empiérement gneiss, quartz		2,20	0,20	oui	
	8	fossé	limon beige, quartz		1,60	0,80	oui	
7	1	fosse ?	limon brun, quartz		0,80		non	
	2	fossés et talus	limon beige gris, quartz, gneiss				non	
	3	fossé	limon brun, quartz		0,65		non	
8	1	fossé	limon beige gris, quartz				non	
9	1	fossé	limon brun, quartz		1,40	0,45	oui	époque contemporaine (napo)
10	1	fossé	limon beige brun, quartz		1,30		non	
11	1	empiérement, combustion ?	limon brun, blocs quartz et gneiss	0,70	0,60	0,16	oui	
14	1	fossé	limon arénacé brun, quartz, CB		0,80		non	
19	1	foyer	gneiss, quartz, limon arénacé beige gris	1,20	1,10	0,10	oui	Néolithique moyen (14C)
	2	fossé	limon arénacé gris beige, quartz		0,80	0,46	oui	
20	1	fossé	limon brun, gneiss		0,80 - 1,30		non	époque contemporaine (napo)
	2	fossé (et talus?)	limon brun, limon argileux ocre		1,40 - 1,90		non	époque contemporaine (napo)
21	1	fossé	limon arénacé brun gris, gneiss, quartz		1,40	0,50	oui	
	2	cave à pommier	limon brun, limon arénacé beige, quartz	1,10	1,10		non	époque contemporaine
	3	cave à pommier	limon brun, limon arénacé beige, quartz	1,10	1,10		non	époque contemporaine
22	2	cave à pommier	limon brun, limon arénacé beige, quartz	1,10	1,10		non	époque contemporaine
	3	cave à pommier	limon brun, limon arénacé beige, quartz	1,10	1,10		non	époque contemporaine
23	1	cave à pommier	limon brun, quartz		1,10		non	époque contemporaine
25	1	fossé	limon brun gris, quartz		2,10		non	époque contemporaine (napo)
	2	fossé	limon brun gris, quartz		1,20		non	époque contemporaine (napo)
27	1	fossé	limon brun, quartz		1,80		non	
31	1	fossé	limon brun, quartz		1,50		non	
35	1	fossé	limon brun, quartz		1,40 - 1,70		non	
	2	fossé	limon brun, quartz, traces CB		0,70		non	
36	1	ornière	limon argileux érénacé gris brun, cailloutis quartz	2,10	0,80		oui	
	2	chemin	limon peu argileux gris, cailloutis quartz		2,80	0,08	oui	
40	1	chemin	limon argileux gris, cailloutis quartz		1,50		oui	
	2	fosse ?	limon beige gris, quartz		1,50		non	
41	1	fossé	limon brun foncé		1,00	0,40	oui	époque contemporaine ?
	2	fossé	limon brun foncé		1,00	0,36	oui	époque contemporaine ?
42	1	fossé	limon brun foncé, quartz		0,70		non	époque contemporaine (napo)
	2	fossé	limon brun foncé, quartz		1,70		non	époque contemporaine (napo)
43	1	fossé	limon brun, quartz		1,60		non	
	2	chemin	limon brun gris, quartz		2,00		non	

n° de tranchée	n° de fait	description	remplissage	Long. (m.)	larg. (m.)	prof. (m.)	sondage	datation
45	1	chemin	cailloutis de quartz			1,80	non	
	2	fossé	limon argileux brun oxydé, quartz			0,80	non	époque contemporaine ?
	3	fossé	limon argileux brun oxydé, quartz			0,70	non	époque contemporaine ?
46	1	chemin	limon brun gris, cailloutis quartz				non	
47	1	fossé (et talus)	limon brun gris à brun foncé, quartz			1,40 - 2,80	0,70	oui
	2	fossé	mélange limon argileux gris et limon argileux jaune beige, quartz			0,75 - 1,50		non
	3	TP ?	mélange limon argileux gris et limon argileux jaune beige, quartz	0,40	0,30			non
	4	fosse ?	mélange limon argileux gris et limon argileux jaune beige, quartz	1,00	0,50			non
	5	chablis, fosse	mélange limon argileux gris et limon argileux jaune beige, quartz			0,70		non
	6	TP ?	mélange limon argileux gris et limon argileux jaune beige, quartz	0,70	0,40			non
	7	fosse (extrémité fossé ?)	mélange limon argileux gris et limon argileux jaune beige, quartz	2,80	1,90			non
	8	fosse ?	mélange limon argileux gris et limon argileux jaune beige, quartz			2,00		non
	9	fosse ?	mélange limon argileux gris et limon argileux jaune beige, quartz					non
	10	fosse ?	mélange limon argileux gris et limon argileux jaune beige, quartz			1,00		non
48	1	fossé	limon brun foncé oxydé, quartz			2,30		non
	2	chemin	cailloutis de quartz					non
49	1	chemin	arène peu argileuse grise, cailloutis de quartz			2,60	0,20	oui
50	1	fossé	limon gris à brun foncé			1,50	0,50	oui
51	1	fosse, chablis	limon argileux brun et limon argileux gris, quartz			2,50		non
	2	chemin	limon brun, limon gris, cailloutis quartz			3,60		non
	3	fossé ?	limon arénacé brun, oxydé, quartz					non
	4	chemin	limon argileux gris hydromorphe, oxydé, cailloutis quartz			1,50		non
52	1	fossé	limon brun, quartz			0,90		non époque contemporaine (napo)
	2	fossé	limon brun beige, substrat arénacé jaune, quartz			1,80		non époque contemporaine (napo)
54	1	fossé	limon argileux brun foncé, quartz			2,00		non
	2	chemin	limon argileux arénacé gris beige, quartz			1,50		non
57	1	fossé	limon brun			0,90		non
	2	chemin	limon arénacé jaune et gris, quartz			5,00		non
58	1	fossé	limon brun, substrat arénacé jaune, quartz			1,10		non époque contemporaine (napo)
	2	fossé	limon brun, substrat arénacé jaune, quartz			1,90		non époque contemporaine (napo)
61	1	chemin	limon brun, arène beige, quartz			5,30		non époque contemporaine
	2	fossé	limon brun, quartz			2,50		non époque contemporaine (napo)
	3	fossé	limon brun, substrat beige, quartz			1,00		non époque contemporaine (napo)
62	1	fossé	limon peu argileux brun foncé, quartz			0,50	0,30	oui
63	1	fossé	limon arénacé brun, quartz			1,90	0,60	oui
65	1	fossé	limon brun, quartz			1,70		non
	2	chemin	limon brun oxydé, quartz			1,90		non
66	1	fossé	limon brun foncé oxydé, quartz			3,00		non
67	1	fossé	limon argileux arénacé gris, quartz			1,00		non époque contemporaine ?
	2	fossé	limon argileux arénacé gris, quartz			0,80		non époque contemporaine ?
68	1	fossé	limon peu argileux arénacé brun foncé, oxydé			1,00	0,40	oui époque contemporaine ?
	2	fossé	limon peu argileux arénacé brun foncé			1,00	0,40	oui époque contemporaine ?
69	1	chemin	limon arénacé argileux gris oxydé, quartz			2,70	0,20	oui
70	1	fossé	limon argileux brun beige, quartz			1,10		non

Table des illustrations

- Fig. 1** : Localisation du diagnostic sur le plan cadastral actuel (section ZN)
Fig. 2 : Extrait de la carte géologique de Concarneau
Fig. 3 : Carte archéologique de la commune de Concarneau © Atlas des patrimoines
Fig. 4 : Plan général des vestiges – ZAC Colguen II
Fig. 5 : Localisation des structures à pierres chauffantes
Fig. 6 : Plan et coupe de la structure à pierres chauffantes F1 - Tr19
Fig. 7 : Plan et coupe de la structure F1 - Tr11
Fig. 8 : Localisation et plan de la tranchée 6
Fig. 9 : Coupe de la structure de combustion F4 - Tr6
Fig. 10 : Localisation et plan de la limite fossoyée ouest
Fig. 11 : Coupe de la limite fossoyée ouest (F2.F7.F8 – Tr6)
Fig. 12 : Détail du soubassement en gneiss du talus F7 - Tr6
Fig. 13 : Plan général des vestiges sur fond de cadastre napoléonien
Fig. 14 : Coupes du fossé de la limite parcellaire A
Fig. 15 : Plan et coupe du fossé 2 - Tranchée 3
Fig. 16 : Coupe du fossé de la limite parcellaire B (F3 - Tr2)
Fig. 17 : Superposition des vestiges et d'une photographie aérienne de 1971 © portail IGN
Fig. 18 : Coupes des fossés 1 et 2 - Tranchée 68
Fig. 19 : Plan général du parcellaire non daté
Fig. 20 : Coupe du fossé de la limite parcellaire G (F2 - Tr19)
Fig. 21 : Coupes de la limite parcellaire H
Fig. 22 : Intersection des limites parcellaires H et I (tranchée 35)
Fig. 23 : Coupe du fossé de la limite parcellaire I (F1-Tr62)
Fig. 24 : Coupes des fossés de la limite parcellaire J
Fig. 25 : Plan général des chemins
Fig. 26 : Détail du cailloutis du chemin C1 (F1 - Tr49)
Fig. 27 : Coupe du chemin C1 (F1 - Tr49)
Fig. 28 : Coupe du chemin C2 (F1 - Tr69)
Fig. 29 : Coupe du chemin C3 (F2 - Tr36)
Fig. 30 : Détail du cailloutis du chemin C3 (F1 - Tr40)
Fig. 31 : Plan de localisation des sondages et numéros de faits - ZAC Colguen II



Des indices d'occupation du Néolithique moyen et du haut Moyen Âge - Concarneau Colguen II -

Chronologie

Néolithique moyen
Haut Moyen Âge
Epoque Moderne
Epoque
Contemporaine

Sujets et thèmes

Fossés, Fosses,
Foyer

Mobilier

-

Le diagnostic réalisé dans le cadre de l'extension de la ZAC du Colguen à Concarneau (29) couvre une superficie de 8 hectares. L'ensemble du secteur s'est avéré peu occupé, en effet une faible densité de structures a été découverte au cours de l'opération de diagnostic et aucun artefact n'a été mis au jour.

Les traces d'occupations les plus anciennes sont datées de la période du Néolithique moyen, elles sont matérialisées par la présence d'une, voire deux structures à pierres chauffantes.

D'autre part, en limite ouest de la parcelle diagnostiquée, une série de fosses a été découverte, l'une d'entre elles correspond à une structure de combustion excavée. Cette dernière a pu être datée, par la méthode du radiocarbone, de la période du haut Moyen Âge. Cependant cette occupation semble circonscrite du côté est par une limite fossoyée et se développer vers l'ouest hors de l'emprise du diagnostic, sous l'actuelle route départementale 70.

Le diagnostic du Colguen II a surtout permis de mettre en évidence différents systèmes parcellaires d'époques variables. La majorité des fossés constituant ces limites parcellaires sont attribuables, d'après le cadastre napoléonien, à l'époque Contemporaine. Cependant, une partie des systèmes parcellaires découverts n'a pu être datée ; ils pourraient se rattacher à des occupations protohistoriques, antiques ou médiévales recensées dans les environs.

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon CS 67737
35 577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40 grand-ouest@inrap.fr